



LE COUP D'OEIL DE L'A.M.R.I



LA REVUE DE L'ASSOCIATION DU MASTER RELATIONS INTERNATIONALES
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



©AFP - Mandel NGAN

TURQUIE

**TURQUIE POST-
GULÉNISTE:
BILAN DE L'AKP**

PAGE 9

DOSSIER

**LA POLITIQUE
ÉTRANGÈRE
DE TRUMP**

PAGE 26

AMÉRIQUE

**FLEET RUSSE
UN JEU
GÉOPOLITIQUE**

PAGE 50

L'Édito



LE COUP D'ŒIL DE L'AMRI 2025-2026

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au nom des étudiants du master Histoire – Relations internationales de l'Université Catholique de Lille, nous sommes honorés de vous présenter notre revue de géopolitique : Le coup d'œil de l'AMRI (Association du Master Relations Internationales). Fondée en 2021 sous l'impulsion d'étudiants curieux de partager leur intérêt pour les questions internationales. Elle est entièrement rédigée, éditée et mise en page par les élèves du master, et se veut accessible à tous : étudiants comme professeurs, ou amateurs de géopolitique.

Le coup d'œil de l'AMRI c'est quoi ? Tous les mois, une mise en relief sérieuse et approfondie de l'actualité internationale à travers plusieurs articles thématiques, et un dossier se focalisant sur un sujet en particulier. Par une démarche transversale et pluridisciplinaire, nous abordons de multiples thèmes : aussi bien géopolitiques qu'économiques, historiques, écologiques, sécuritaires ou culturels, afin d'apporter un regard complet sur les enjeux internationaux actuels. Des conflits moyen-orientaux aux enjeux de transition écologique en Asie, en passant par le bras de fer sino-américain et des défis stratégiques en Europe, cette revue s'attèle à couvrir les différentes problématiques mondiales.

Alors que l'année s'ouvre sur de profondes incertitudes, le mois de janvier s'impose comme un temps de bilans, mais aussi de projections. Les États-Unis occupent une place centrale dans ce nouveau numéro, à l'heure où la figure de Donald Trump continue de structurer, de polariser et parfois de bousculer les équilibres internationaux. Quelle vision du monde se dessine derrière le slogan « America First » ? Peut-on parler d'un empire trumpien, et selon quelles logiques de puissance ? De Caracas à Téhéran, en passant par la politique intérieure américaine marquée par la normalisation de la violence et de la peur, ce dossier interroge les fondements, les méthodes et les conséquences de la politique étrangère et intérieure de Donald Trump. Autant de clés de lecture pour comprendre les orientations stratégiques des États-Unis et leurs répercussions globales. Au-delà de ce dossier, ce numéro de janvier explore d'autres foyers de tensions et de recompositions géopolitiques. La reconnaissance du Somaliland par Israël soulève de nombreuses interrogations sur les équilibres régionaux dans la Corne de l'Afrique et au Moyen-Orient. La « flotte fantôme » russe, discrète mais redoutablement efficace, illustre quant à elle les nouvelles formes de contournement des sanctions et les zones grises du jeu géopolitique contemporain. L'Organisation des États turcs témoigne de la volonté d'Ankara de renforcer son influence dans l'espace turcophone, tandis que Chypre, à la tête de l'Union européenne pour les six prochains mois, se retrouve dans une position stratégique au carrefour des enjeux européens et méditerranéens. Enfin, dix ans après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016, un retour critique est proposé sur la Turquie post-güléniste et le bilan de l'AKP dans un contexte de consolidation autoritaire.

Nous souhaitons rappeler que les opinions émises dans ces articles n'engagent en rien la responsabilité de l'Université Catholique de Lille (UCL) et de l'AMRI. Nous prenons le parti de laisser nos rédacteurs s'exprimer, tant que leurs propos sont justifiés par des sources scientifiques et des exemples concrets.

Au nom du comité de rédaction de la revue, nous vous souhaitons une excellente lecture.

Les rédacteurs en chef
MATISSE DORMOY, JASMINE DJENNANE & MATHILDE ARROUART

SOMMAIRE

4 L'ORGANISATION DES ÉTATS TURCIQUES, PILIER DES RELATIONS TURQUIE-ASIE CENTRALE

Lény Royer-Perrussel

9 RECONAISSANCE DU SOMALILAND PAR ISRAËL

Julien Durand

19 TURQUIE POST-GULÉNISTE : QUEL BILAN POUVONS-NOUS FAIRE DE L'AKP UNE DÉCENNIE APRÈS LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ DU 15 JUILLET 2016 ?

Jilani Larnaout

26 DOSSIER - LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE TRUMP

Matisse Dormoy, Jade Hin-Cellura, Mathilde Gourgeon et Louise Lecomte, Matisse Dormoy

41 L'UTILISATION DE LA VIOLENCE ET LA MISE EN PLACE DE LA PEUR DANS UNE DÉMOCRATIE ÉTATS-UNIENNE EN BERNE

Pauline Legentil-Sailly

47 LA PRÉSIDENTE CHYPRIOTE DE L'UE

Marie-Clarte de Scorraille

50 LE SHADOW FLEET RUSSE : UN PHÉNOMÈNE MARITIME AU CŒUR DU JEU GÉOPOLITIQUE

Oleksandr Konovalenko

58 REMERCIEMENTS

L'ORGANISATION DES ÉTATS TURCIQUES, PILIER DES RELATIONS TURQUIE-ASIE CENTRALE



RÉDIGÉ PAR LÉNY ROYER-PERRUSSEL



Ensemble des dirigeants des États composant l'Organisation des États turques réunis à Gabala en Azerbaïdjan pour la douzième rencontre annuelle en octobre 2025 © (Organisation des États turques)

Le 7 octobre 2025 marque une étape décisive dans la recomposition géopolitique de l'Eurasie, alors que l'Organisation des États turques (OET) se réunit pour son quatrième sommet depuis la refonte majeure de 2021. Cette transformation institutionnelle, qui a vu l'ancien « Conseil turcique » s'ériger en une véritable organisation internationale, symbolise la transition d'une simple plateforme de dialogue vers un bloc régional structuré (Kocaman, 2023 ; Organization of Turkic States, 2021b). Cette rencontre annuelle est désormais le théâtre privilégié où les chefs d'État élaborent des politiques communes concrètes et ratifient des accords régionaux ambitieux, dépassant le cadre purement symbolique pour toucher aux infrastructures et à l'économie réelle.

Pour cette édition 2025, le choix de Gabala, en Azerbaïdjan, est stratégique. Au cœur du Caucase, carrefour géographique entre l'Anatolie et l'Asie centrale, de nouvelles perspectives ont été exprimées dans un contexte asiatique en pleine mutation et face à des tensions majeures. L'affaiblissement relatif de l'influence russe traditionnelle et la nécessité pour les pays de la région de diversifier leurs partenariats face au géant chinois

offrent à l'OET une fenêtre d'opportunité capitale (Demir, 2022 ; Koçak, 2023). Dès lors, des enjeux nouveaux émergent avec clarté : la convergence culturelle, l'architecture de sécurité régionale face aux menaces émergentes (Sarı, 2023) et une coopération politique renforcée illustrent l'accélération des initiatives au sein de l'organisation. Celle-ci est aujourd'hui portée par l'espoir de ses membres de peser sur l'échiquier des nations asiatiques et par une volonté politique inébranlable, tant de la part de la Turquie, qui y voit un vecteur de puissance, que des États centrasiatiques en quête de désenclavement et de souveraineté renforcée. Il est donc primordial d'analyser cette organisation pour comprendre les nouvelles dynamiques des pays turques et, plus généralement, les futurs équilibres de l'espace asiatique (Mustofaev, 2022).

SE RÉAPPROPRIER LE MONDE POST-SOVIÉTIQUE

Pour comprendre l'émergence de l'OET et ses enjeux contemporains, il faut tout d'abord identifier les dynamiques centrasiatiques et l'histoire récente de cette région. Lors de la dislocation de l'Union des républiques socialistes

Globalement, de multiples coopérations régionales ont d'abord été menées sur les plans culturel et symbolique, comme lors de la première rencontre entre les dirigeants centrasiatiques et turcs en 1992, marquant le premier rapprochement Turquie-Asie centrale (Egamberdiyev & Turgunbayev, 2023). Cependant, ce n'est qu'à partir des années 2000, après les difficultés économiques liées aux indépendances et le renouvellement de la politique étrangère turque, que des coopérations politiques plus avancées ont été privilégiées dans la perspective de former une organisation internationale (Nabiyeva, 2025).

C'est sous l'impulsion de la Turquie, et notamment de l'AKP d'Erdoğan, que ce potentiel a pris forme, s'appuyant sur la relation particulière qu'entretient Ankara avec l'Asie centrale depuis la fin de l'URSS. En effet, la Turquie, consciente de son héritage turcique pour de multiples raisons historiques, politiques et sociétales, a développé de nombreuses structures de coopération bilatérale avec chaque État d'Asie centrale dans une optique pantouraniste [1] (Nabiyeva, 2025). L'objectif est aussi stratégique pour la Turquie, qui cherche à étendre une influence perdue en Asie, particulièrement auprès de ses « frères » turciques. Le président turc Süleyman Demirel déclarait déjà au cours de sa présidence qu'il fallait créer un « monde turc allant de l'Adriatique jusqu'à la muraille de Chine » (Balci, 2003).

Ce lien particulier, cultivé depuis plusieurs années, a pris un sens nouveau avec la création du Conseil turcique en octobre 2009. Lors de la réunion fondatrice à Nakhitchevan (Azerbaïdjan), la Turquie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Kirghizistan ont jeté les bases de ce qui deviendra l'OET. L'objectif était clair : centraliser les volontés régionales, optimiser les coopérations préexistantes, refonder les politiques Turquie-Asie centrale et lancer une dynamique diplomatique régulière sous forme de rencontres annuelles (Mustofaev, 2022).

LES STRUCTURES DE LA COOPÉRATION

Fondée sur la coopération culturelle, l'OET (Conseil turcique jusqu'en 2021) sert d'abord de lien entre les pays de culture et de langues turciques. Plusieurs agences liées directement ou indirectement à la culture coexistent au sein de cet

ensemble régional. En premier lieu, l'OET fonde sa politique culturelle sur une entité qui l'a précédée et intégrée en 2009 : l'Organisation internationale pour la culture turque (TÜRKSOY). Créée en 1993 à Almaty par les gouvernements de la Turquie et de l'ensemble de l'Asie centrale (à l'exception du Tadjikistan, de culture persane), la TÜRKSOY regroupe de multiples entités administratives appartenant aux États souverains cités, ou bien à des sujets de la fédération de Russie comme Touva, la Bachkirie ou le Tatarstan (Egamberdiyev & Turgunbayev, 2023). L'objectif est de développer le sentiment turcique à travers l'ensemble des entités associées via de nombreux événements et programmes internationaux de recherche historique et culturelle.

L'autre enjeu central de l'OET réside dans la linguistique. Bien que les langues partagent des ascendances communes, elles subissent des influences externes puissantes, notamment concernant leurs alphabets. Le Kazakhstan, dans une perspective de rapprochement avec la Turquie mais surtout pour s'émanciper de l'influence russe, a décidé d'adopter l'alphabet latin (similaire au turec) à partir de 2017 (Egamberdiyev & Turgunbayev, 2023). De plus, pour promouvoir le rayonnement culturel de l'organisation, un partenariat actif avec l'ONU, et plus particulièrement l'UNESCO, a été établi dès 1996 (UNESCO, 1996).

Le champ politique constitue l'autre pilier majeur de l'OET, distinguant véritablement cette nouvelle entité des coopérations précédentes. Chaque année, les chefs d'État (membres ou observateurs) se réunissent pour acter diverses avancées communes. Au-delà de ces sommets, l'action politique s'appuie sur une administration répartie entre les membres : le Secrétariat général à Istanbul, l'Académie turque à Astana et l'Assemblée parlementaire à Bakou. Présente dès 2009, l'Assemblée parlementaire des États turciques (TÜRKPA) vise à favoriser l'échange diplomatique entre les parlements nationaux et à encourager une harmonisation des cadres légaux.

Concrètement, cette organisation à but politique et culturel a permis l'établissement de réseaux universitaires, artistiques et législatifs communs, favorisant l'émergence

[1] Alliance formée en juin 2019 regroupant l'Arakan Army (AA), l'Armée de l'Alliance nationale démocratique de Birmanie (MNDAA) et l'Armée de libération nationale Ta'ang (TNLA).

d'un sentiment collectif. Divers projets économiques ont aussi consolidé les acquis de l'OET, notamment dans le domaine logistique. Suite à la guerre en Ukraine, les principales routes terrestres reliant la Chine à l'Europe ont été perturbées. Dans ce contexte, une route transcontinentale majeure, le « Corridor du milieu », a été promue sous l'égide de l'OET pour relier la Chine à l'Europe via la Turquie et la mer Caspienne (Nabiyeva, 2025 ; Kocaman, 2023). Parallèlement, le Fonds turcique d'investissement a été créé en 2023 pour financer des projets économiques, propulsant ainsi l'OET dans une dynamique d'intégration accélérée (Organization of Turkic States, 2023a).



Le président kazakh Kassym-Jomart Tokaïev lors de la session extraordinaire de l'OET en mars 2023. © (Organisation des États turciques)

PERSPECTIVES DE RENOUVELLEMENT ET D'ACCÉLÉRATION

Depuis 2009, l'OET est en pleine métamorphose, tant par le renouvellement constant de ses objectifs que par son expansion organisationnelle. Cependant, la grande réforme de 2021 se distingue par sa transformation paradigmatique. Lors du 8ème sommet, porté sur les enjeux environnementaux et numériques, plusieurs décisions fortes ont été prises, telles que l'établissement de documents directeurs pour l'avenir de l'organisation (Organization of Turkic States, 2021b). Une « Vision du monde turcique 2040 » a ainsi été rédigée, ayant pour objectif d'accélérer les concertations et les programmes lancés avant la réforme (Organization of Turkic States, 2021a). Cette vision pour 2040 sert de référence pour l'élaboration de nouvelles

politiques, comme l'intégration du Turkménistan en tant que membre observateur ou la mise en place d'une banque d'investissement commune actée en 2023 (Yaldiz, 2023). Ce plan vise également à développer les coopérations internationales externes, notamment vis-à-vis d'acteurs régionaux puissants tels que la Chine ou la Russie. Le « Corridor du milieu », véritable poumon économique et logistique, est désigné comme un objectif primordial à l'horizon 2040 ; son développement participerait à créer le hub régional dont l'Asie centrale manque actuellement (Kocaman, 2023). Enfin, dans le secteur culturel, les actions sont renforcées pour promouvoir la culture turcique à l'international. L'ambition n'est plus seulement de garantir la coopération interne, mais de peser à l'étranger en tant que bloc unifié.

CONCLUSION



Le président turc Recep Tayyip Erdoğan en compagnie du président azerbaïdjanais Ilham Aliyev, à Gabala en Azerbaïdjan © (Organisation des États turciques)

Issu de deux espaces profondément liés culturellement mais séparés par leur histoire récente — l'Anatolie turque d'une part, le Caucase azerbaïdjanais et l'Asie centrale post-soviétique d'autre part — cet ensemble constitue aujourd'hui un espace de coopération évident, ayant permis de multiples rapprochements politiques et économiques. Forte de ses cinq membres (Turquie, Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizistan et Azerbaïdjan) et de ses trois membres observateurs (Hongrie, Turkménistan et Chypre du Nord), l'organisation dispose d'un produit intérieur brut cumulé de 1 853 milliards de dollars pour ses membres titulaires (et près de 2 152 milliards en incluant les observateurs), ce qui en ferait la quatrième puissance asiatique, derrière l'Inde et

devant la Corée du Sud. Véritable pilier occidental de l'Asie, l'OET, déjà centrée sur l'harmonisation interne, pourrait mettre à profit ses atouts majeurs (ressources, transports et marché de consommateurs) pour faire émerger ses membres de manière collective sur la scène internationale (Demir, 2022). À la croisée des nouvelles routes de la soie chinoises, de la défense des intérêts russes et de l'ouverture aux marchés européens, l'OET sera, dans les décennies à venir, un acteur incontournable sur les plans économique, culturel et politique. Toutefois, derrière ce potentiel immense se cache un enjeu de taille : la place de la Turquie dans les rapports internes. Géant démographique, économique et diplomatique de l'organisation, son influence prépondérante risque de créer une dépendance unilatérale au profit d'Ankara (Koçak, 2023). Depuis l'arrivée au pouvoir de Recep Tayyip Erdoğan et son affirmation sur la scène mondiale, le projet d'un retour à une influence culturelle et religieuse de type néo-ottomane prend forme dans la politique étrangère turque, posant la question d'une instrumentalisation de l'OET. Néanmoins, les grands États centrasiatiques comme le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, forts de leur potentiel humain et économique, peuvent peser sur le devenir de l'organisation en prônant davantage de multilatéralisme (Kocaman, 2023). Les années à venir seront donc charnières pour l'Asie occidentale et le monde. Qu'ils reposent sur des progrès mutuels ou sur l'hégémonie de certains membres, les rapports de force au sein de l'OET façonneront les puissances continentales de demain et marqueront durablement l'espace eurasiatique.



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et Articles académiques

- Balcı, B. (2003). *Missionnaires de l'Islam en Asie centrale*. İstanbul: Institut français d'études anatoliennes. <https://doi.org/10.4000/books.ifeagd.1810>
- Demir, C. (2022). The Organization of Turkic States: Implications for the Regional Balance of Power. *Güvenlik Stratejileri Dergisi*, (Spécial TDT), 39-71. <https://doi.org/10.17752/guvenlikstrtj.1104776>
- Egamberdiyev, M., & Turgunbayev, I. (2023). Cultural Transformation of Turkic States in the System of Integration Organizations. *Bulletin of the L.N. Gumilyov Eurasian National University. Orientalism Series*, 106(3), 42-50.
- Kocaman, Ö. (2023). Shaping Eurasia's Future: The Evolving Role and Impact of the Organization of Turkic States. *Insight Turkey*, 25(4), 51-62.
- Koçak, M. (2023). Potential of Organization of Turkic States in the International System: Promises and Vulnerabilities. *Insight Turkey*, 25(4), 115-138.
- Nabiyeva, L. (2025). Analysis of the factors necessitating the establishment of the organization of Turkic States. *Politicus*, (4), 177-182. <https://doi.org/10.24195/2414-9616.2025-4.28>
- Sarı, B. (2023). Security Aspect of the Integration in Turkic World under the Organization of Turkic States. *Insight Turkey*, 25(4), 139-162.

Documents officiels et Déclarations

- Organization of Turkic States. (2021a). *Turkic World Vision 2040*. Istanbul.
- Organization of Turkic States. (2021b). *Declaration of the Eighth Summit of the Organization of Turkic States*. Istanbul, 12 novembre 2021.
- Organization of Turkic States. (2023a). *Ankara Declaration of the Extraordinary Summit of the Organization of Turkic States*. Ankara, 16 mars 2023.
- Organization of Turkic States. (2023b). *Declaration of the Tenth Summit of the Organization of Turkic States*. Astana, 3 novembre 2023.

Documents institutionnels

- UNESCO. (1996). *Relations avec l'Administration conjointe de la culture et des arts turcs (TURKSOY), et projet d'accord entre cette organisation et l'UNESCO*. (Document 149 EX/37). Paris: Conseil exécutif.

RECONNAISSANCE DU SOMALILAND PAR ISRAËL : DIPLOMATIE ET RIVALITÉS DANS LA MER ROUGE



RÉDIGÉ PAR JULIEN DURAND



Navire de guerre israélien, classe Sa'ar 5, TF1 Info, Des navires israéliens attaqués en mer Rouge par les rebelles Houthis, un destroyer américain riposte, 4 décembre 2023.

Le 26 décembre 2025, à l'extrémité de la Corne de l'Afrique, le Somaliland, territoire sécessionniste depuis plus de trente ans, a été reconnu pour la première fois par un État : Israël. Cette décision, loin d'être un simple acte diplomatique, s'inscrit dans un contexte géopolitique complexe, entre rivalités régionales, menaces sur le commerce maritime et enjeux stratégiques autour du golfe d'Aden, du détroit de Bab el-Mandeb et de la mer Rouge. Si cette reconnaissance a provoqué de vives réactions internationales, certains acteurs ont préféré la prudence, révélant l'importance des dynamiques de pouvoir et d'influence dans la région. Cet article se propose d'explorer le Somaliland, d'analyser les motivations stratégiques d'Israël et de faire le point sur une zone où tensions et militarisation font peser de sérieux risques sur l'économie mondiale.

GENÈSE DU SOMALILAND : DE LA COLONISATION À LA FRACTURE NORD- SUD

Comme pour la plupart des conflits géopolitiques modernes, il nous faut revenir à l'ère de la colonisation pour en

comprendre les origines. Ainsi, ce territoire, d'environ 300 000 km², est colonisé à la fin du XIX^e siècle et est nommé Somaliland par les Britanniques, à une époque où la péninsule somalienne est morcelée entre l'Éthiopie, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne (Hoehne, 2010). Cette fragmentation coloniale entraîne des trajectoires contrastées : bien que majoritairement peuplés de Somaliens, les territoires sous administration britannique et italienne connaissent des évolutions sensiblement différentes, en raison de stratégies de colonisation distinctes.

Le Somaliland est ainsi colonisé principalement pour approvisionner la base britannique d'Aden, au Yémen, ce qui limite l'emprise coloniale à la côte. L'intérieur des terres demeure largement hors de contrôle, préservant les structures tribales précoloniales. À l'inverse, la Somalie italienne connaît une colonisation bien plus extensive, marquée par l'instauration d'une administration couvrant l'ensemble du territoire et pensée avant tout au service des colons (Mahmoud, 2023). La différence la plus marquante apparaît dans le domaine de l'éducation, véritable reflet des modes de gouvernance coloniaux. Tandis que les

autorités italiennes instaurent un système éducatif généralisé mais de qualité limitée sur l'ensemble du territoire, les Britanniques privilégient un enseignement plus restreint, mais de meilleure qualité, principalement destiné aux enfants des élites locales. Cette divergence a profondément marqué les trajectoires culturelles des deux territoires, introduisant une distinction nette entre des populations qui évoluaient jusque-là dans un espace culturel relativement homogène (Prunier, 1997).

C'est dans ce contexte que s'inscrit la décolonisation des Somalies en 1960. Le 26 juin de cette année-là, le Somaliland accède à l'indépendance avant de choisir, cinq jours plus tard, le 1er juillet 1960, de s'unir à la Somalie italienne pour former la République de Somalie. Rapidement, le Somaliland se trouve marginalisé par le Sud, qui concentre à la fois un poids démographique supérieur et les principaux centres du pouvoir politique et économique, notamment la capitale, Mogadiscio. Les « Sudistes », comme on les désigne alors, dominent la vie politique et économique du pays, reléguant les populations du Nord au second plan (Mahmoud, 2023).

Le paroxysme de cette crise est atteint avec la guerre de l'Ogaden. En 1969, le général Mohammed Siad Barre s'empare du pouvoir par un coup d'État. À l'instar de nombreux dirigeants autoritaires confrontés à de graves difficultés économiques et sociales, il désigne un ennemi extérieur, l'Éthiopie, afin de mobiliser les sentiments nationalistes. Une offensive est ainsi lancée en 1977, mais rapidement repoussée dès 1978. Cet échec militaire affaiblit considérablement l'autorité de Siad Barre et contribue à faire émerger les conditions de la guerre civile somalienne (Hoehne, 2010).

C'est dans ce contexte que le Somaliland relance sa quête d'indépendance avec la création du Somali National Movement (SNM) à Londres en 1981 par des opposants exilés au régime de Siad Barre, membre du clan Isaaq, l'ethnie majoritaire du Somaliland (Prunier, 1997).

D'abord établi en Éthiopie, où il est utilisé comme proxy contre la Somalie, le SNM est contraint de quitter le territoire éthiopien à la suite de l'accord de paix conclu entre Addis-Abeba et Mogadiscio en 1988 (Mahmoud, 2023). Il s'engage alors dans une guerre ouverte contre le

pouvoir central, aux côtés d'autres mouvements armés d'opposition au régime de Siad Barre. Victorieux de ce conflit, le SNM contribue à la chute du régime en 1991. Alors que ses dirigeants envisageaient initialement une autonomie négociée avec Mogadiscio, la pression populaire les conduit finalement à proclamer unilatéralement l'indépendance du Somaliland le 18 mai 1991 (Bradbury et al., 2003).

UN ÉTAT DE FACTO : QUAND LE DROIT INTERNATIONAL HÉSITE

Malgré des débuts difficiles marqués par des conflits internes, le maintien du système clanique a contribué à stabiliser le Somaliland durant sa première décennie. Alors que le reste de la Somalie avait perdu cet héritage précolonial, ce qui contribua en partie à l'accélération de la guerre civile, les shir, conseils réunissant les chefs de clan, ont favorisé le dialogue, instauré un climat de confiance et permis de préserver la paix au Somaliland (Prunier, 1997).

Cette stabilisation, qui combine démocratie occidentale et système tribal précolonial (Hansen & Bradbury, 2007), ne parvient pas à obtenir une reconnaissance internationale, contrairement à ce qu'il avait brièvement connu en 1960. Ce blocage s'explique par les contradictions du droit international concernant l'indépendance de territoire sécessionniste (Le Gouriellec, 2011).

La Charte des Nations Unies illustre bien ces tensions. L'article 1, paragraphe 2, stipule que l'un des objectifs principaux de l'ONU est de « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes... » (Nations Unies, 1945), ce qui semble légitimer la sécession du Somaliland et refléter la volonté de son peuple. En revanche, l'article 2, paragraphe 4, précise que « les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État... » (Nations Unies, 1945). Cette disposition soutient la position de Mogadiscio et s'oppose à la reconnaissance de l'indépendance du Somaliland par d'autres États. La Constitution de l'Union africaine reproduit un problème similaire, renforçant les obstacles juridiques à la reconnaissance internationale. Dans ce contexte, les arbitrages internationaux privilégient

généralement la mise en place de systèmes d'autonomie, qui tentent de concilier, d'une part, la volonté populaire d'indépendance du territoire et, d'autre part, le souhait de l'État « mère » de préserver son intégrité territoriale.

Le Somaliland se retrouve ainsi bloqué par la volonté de la Somalie de ne pas reconnaître son indépendance. Ce phénomène est récurrent en Afrique, où certains territoires déclarant unilatéralement leur indépendance se retrouvent isolés face à la communauté internationale, comme le Katanga ou le Biafra. À l'inverse, certaines sécessions dans la région, comme celles du Soudan du Sud et de l'Érythrée, ont suivi un chemin différent (Adam, 1994). Dans ces cas, l'État « mère », le Soudan ou l'Éthiopie, avait accepté la

isécension, formalisée par des traités de paix, suivie d'une reconnaissance internationale et d'une intégration au sein d'organisations telles que l'ONU (Le Gouriellec, 2011). Dans le cas du Somaliland, le refus de Mogadiscio bloque l'indépendance, considérant la république nordiste comme illégitime (International Crisis Group, 2006). Les États hésitent donc à le reconnaître, de peur d'être accusés de violation du droit international ou d'ingérence.

Le Somaliland (voir carte ci-dessous, figure 2), entre ainsi dans une catégorie particulière : celle des États de facto. Il remplit tous les critères définis par la convention de Montevideo (1933), à l'exception de celui concernant les relations diplomatiques officielles avec d'autres États.

Fonctionnant comme n'importe quel État, sa légitimité reste toutefois contestée par la majorité de la communauté internationale, car son territoire est revendiqué par un autre État. Cette revendication rend toute reconnaissance potentiellement illégale au regard du droit international. D'autres entités se trouvent également dans cette zone grise de la législation internationale, à l'instar de la République turque de Chypre nord, de la Transnistrie ou encore de Taiwan (Merle, 2022).

UN ÉTAT DE FACTO : QUAND LE DROIT INTERNATIONAL HÉSITE

La reconnaissance du Somaliland peut avant tout être comprise comme un choix stratégique d'Israël, visant à sécuriser ses routes maritimes d'approvisionnement. Depuis 2023, la montée en puissance des Houthis leur permet d'exercer une influence directe sur le commerce maritime



Figure 1 - Carte de la situation politique interne actuelle en Somalie (BBC News, 2025).

(voir figure 4 ci-dessous). En juillet 2025, les rebelles ont ainsi coulé un cargo accusé d'avoir fait escale dans un port israélien (Roy, 2025). Cette évolution illustre l'intensification de leur capacité de nuisance envers Israël, qui dépasse désormais le simple lancement de roquettes et de missiles pour viser directement les flux commerciaux, véritable nerf de la guerre.



Attaque des Houthis contre un navire de transport de marchandises. Les Houthis ont saisi le cargo Galaxy Leader, après avoir menacé de cibler tous les navires détenus ou exploités par des sociétés israéliennes. Photo émise le 20 novembre 2023 par le Centre des médias Houthis (Houthi Media Center, 2023).

Dans ce contexte, la première motivation avancée pour la reconnaissance soudaine du Somaliland serait l'installation d'une base israélienne au port de Berbera (MEE Staff, 2026). Déjà aménagé par les Émirats arabes unis, alliés d'Israël, ce port stratégique se situe face au Yémen, à l'entrée de la mer Rouge et du golfe d'Aden (Lubotzky, 2025). Une telle base renforcerait le dispositif de sécurité de Tel-Aviv dans la région, qui dispose déjà d'une présence en Érythrée depuis 1990 pour surveiller la mer Rouge (Akram, 2025). Toutefois, les autorités somalilandaises ont contesté ces informations, précisant qu'aucune présence militaire israélienne ne figurait parmi les contreparties de leur reconnaissance (Libération & AFP, 2026).

Le choix du Somaliland peut également s'expliquer par sa proximité avec la cause israélienne et, plus largement, avec le camp occidental, notamment les États-Unis. Le port de Berbera abrite déjà une base et un terminal financés par les Émirats arabes unis, signataires des accords d'Abraham en 2020 et principaux partenaires économiques et militaires de Tel-Aviv dans la région (Chibelushi et al., 2025). L'Éthiopie,

Le choix du Somaliland peut également s'expliquer par sa proximité avec la cause israélienne et, plus largement, avec le camp occidental, notamment les États-Unis. Le port de Berbera abrite déjà une base et un terminal financés par les Émirats arabes unis, signataires des accords d'Abraham en 2020 et principaux partenaires économiques et militaires de Tel-Aviv dans la région (Chibelushi et al., 2025). L'Éthiopie, également proche d'Israël (Hochet-Bodin, 2024), avait aussi tenté de reconnaître le Somaliland en 2024, mais avait dû reculer sous la pression diplomatique des pays africains et arabes (Le Monde avec AFP, 2024). *(Voir Figure n°2 - page 13)*

Il est ainsi probable qu'Israël et le Somaliland espéraient provoquer un effet domino de reconnaissance internationale, initié par les États-Unis, puis suivi par l'Éthiopie et les Émirats arabes unis (Hochet-Bodin, 2024). Une telle dynamique aurait permis à Israël d'intégrer le Somaliland aux accords d'Abraham, poursuivant un objectif stratégique majeur. Très isolé depuis la guerre à Gaza, Israël s'est tourné vers des accords bilatéraux, utilisant les accords d'Abraham comme levier diplomatique, sous l'égide des États-Unis afin de diversifier ses relations internationales (Hochet-Bodin, 2025). Cette stratégie s'est notamment illustrée avec le Kazakhstan en novembre 2025 (Smolar, 2025).

Enfin, une dernière motivation, bien que peu crédible et démentie par le Somaliland, concernait la déportation de populations palestiniennes de Gaza. Cette hypothèse, soutenue par l'extrême droite israélienne et américaine, aurait été étudiée par le cabinet Boston Consulting Group (BCG) entre 2024 et 2025, également responsable de la Fondation humanitaire de Gaza, soutenue par Israël et les États-Unis (Laurent, 2025). Toutefois, au regard des risques, cette option semble n'avoir été qu'une simple étude de faisabilité.

RÉACTIONS INTERNATIONALES : DIPLOMATIE ET RIVALITÉS RÉGIONALES

L'annonce de la reconnaissance du Somaliland par Israël a déclenché une onde de choc diplomatique à travers le monde, de la Chine à la Russie, en passant par l'Union européenne, l'Union africaine et le monde arabe. Une vague de condamnations et de protestations a accompagné cette



CRISE EN MER ROUGE - POINT DE SITUATION AU 18/01/2024

Les clés du Moyen-Orient

Frappe américaine ou britannique depuis le 14/01/2024

Navire civil ou bâtiment de guerre pris à partie par les Houthis depuis le 07/10/2023

Zones de contrôle des factions

- Forces loyalistes
- Houthis
- Conseil de transition du Sud
- Insurgés djihadistes (AQAP et EI)

Géographie

- Capitale officielle
- Localité d'intérêt
- Limite de gouvernorat



Source des incidents :

- ACLED. (2024). Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) Codebook, 2024.
- Sana'a Center for Strategic Studies, 2024

Édition : 18/01/2024

Réalisation : Émile BOUVIER

Figure n°2 : Carte illustrant les attaques de navires civils et militaires par les Houthis en mer Rouge depuis le 7/10/2023 (Bouvier, 2026). À noter : pour les zones contrôlées au Yémen, le Conseil de transition du Sud (jaune) a été défait par les forces loyalistes (rouge) début janvier 2026.

décision, illustrant les tensions géopolitiques et les rivalités régionales qu'elle suscite (Chibelushi et al., 2025).

En revanche, les États-Unis, les Émirats arabes unis et l'Éthiopie, partenaires les plus proches d'Israël et du Somaliland, sont restés prudents, observant attentivement l'évolution de la situation avant de prendre position. Lors d'une session d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée au dossier, les États-Unis ont toutefois apporté leur soutien à Israël, affirmant que ce dernier disposait, comme tout État souverain, du droit d'entretenir des relations diplomatiques avec « n'importe quel État souverain » faisant un parallèle avec la situation palestinienne (Le Monde avec AFP, 2025).

La majorité des réactions internationales condamnant Israël constitue un succès diplomatique pour Mogadiscio. La Somalie a su tirer parti de sa position stratégique au bord de l'océan Indien et exploiter les rivalités entre puissances régionales et internationales pour mobiliser la communauté internationale en sa faveur. À l'image des États-Unis, qui, bien qu'ils restent favorables au Somaliland, privilégient la coopération avec Mogadiscio afin de poursuivre la lutte contre les groupes terroristes présents dans le pays (Le Monde avec AFP, 2025).

Parmi ses mesures de riposte, la Somalie a suspendu sa coopération avec les Émirats arabes unis, en réaction à leur soutien au Somaliland et à Israël (Caato & Rickett, 2026), et s'est tournée vers le Qatar pour conclure un nouvel accord de défense (RFI, 2026). Elle parvient ainsi à tirer parti des rivalités régionales, non seulement entre le Qatar et les Émirats, mais aussi entre la Turquie et Israël, accueillant une base militaire turque depuis 2024 (Le Monde avec AFP, 2024).

Cette situation illustre le pouvoir de la diplomatie, même pour un État fragile comme la Somalie, confronté au séparatisme, au terrorisme et à la pauvreté. En tirant parti des rivalités régionales, de sa position géographique et des ambiguïtés du droit international, Mogadiscio parvient à peser sur la géopolitique régionale et mondiale. Il convient également de souligner que la Somalie assure actuellement la présidence tournante du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois de janvier 2026, renforçant encore sa position dans la gestion de cette crise. Enfin, les Houthis ont

également menacé de frapper toute installation militaire israélienne au Somaliland (Ali, 2026), faisant peser le risque d'une escalade militaire sur l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde. En 2023, les rebelles avaient déjà réussi à attaquer une base israélienne en Érythrée (НИКИТИН, 2023), démontrant leur capacité à influencer la sécurité régionale dans le contexte du Somaliland.

UNE RÉGION STRATÉGIQUE DE PLUS EN PLUS MILITARISÉE : LA MER ROUGE EN TENSION

Le détroit de Bab-el-Mandeb, ainsi que la Mer Rouge et le golfe d'Aden, constituent des passages vitaux pour l'économie mondiale, avec le transit de 10 % du commerce mondial de pétrole et de 30 % du trafic conteneurisé (Bouffet, 2023), ainsi que 20 % du trafic Internet mondial (Bouffet, 2025). La région a toujours été perçue comme un carrefour stratégique majeur. Djibouti, petit pays situé au bord du détroit, en est l'exemple le plus visible, abritant des bases militaires de puissances venues des quatre coins du monde, du Japon aux États-Unis, en passant par la France. La dernière installation en date étant la première et seule base militaire permanente chinoise à l'étranger, ouverte en 2017 (Delafoi, 2017/2023).

Toutefois, Djibouti n'est que la partie émergée d'un iceberg plus vaste. À l'échelle régionale, de nombreuses installations militaires sont implantées par des puissances internationales et régionales, comme le montre la carte publiée par le Stockholm International Peace Research Institute (Melvin, 2019), qui illustre l'ampleur des forces étrangères dans la région. Il convient de préciser que cette carte date de 2019 : depuis, la base émiratie de Boosaaso, au Puntland, a été évacuée à la suite de la fin de l'accord de défense entre Abu Dhabi et Mogadiscio, après la reconnaissance du Somaliland par Israël. À l'avenir, la région pourrait également accueillir une présence israélienne à Berbera (Somaliland) et qatarie en Somalie.

Le renforcement militaire dans la région reflète ainsi la dégradation sécuritaire d'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde. L'évolution de la menace Houthis depuis 2023 montre que la mer Rouge est désormais un espace où les grandes puissances doivent maintenir une présence permanente (Eylon & Guzansky, 2025). Dans un

contexte international de plus en plus marqué par l'unilatéralisme et la multipolarité, s'écarter du droit international, cette route maritime se transforme en véritable poudrière. Elle accueille simultanément des acteurs russes, américains, chinois, européens, turcs et arabes, sans oublier les Houthis, proxy de l'Iran, ce qui crée un risque considérable pour l'économie mondiale en cas d'escalade (Bouvier, 2024).

La reconnaissance du Somaliland par Tel-Aviv apparaît ici comme un simple mouvement tactique parmi d'autres, visant à renforcer sa position dans une région en tension permanente, où s'affrontent puissances rivales et acteurs étatiques ou non étatiques jouant le rôle de proxy, notamment au Yémen, au Soudan et en Somalie (Melvin, 2019). Israël, dans ce contexte, ne fait que déplacer ses pions sur un vaste échiquier stratégique.

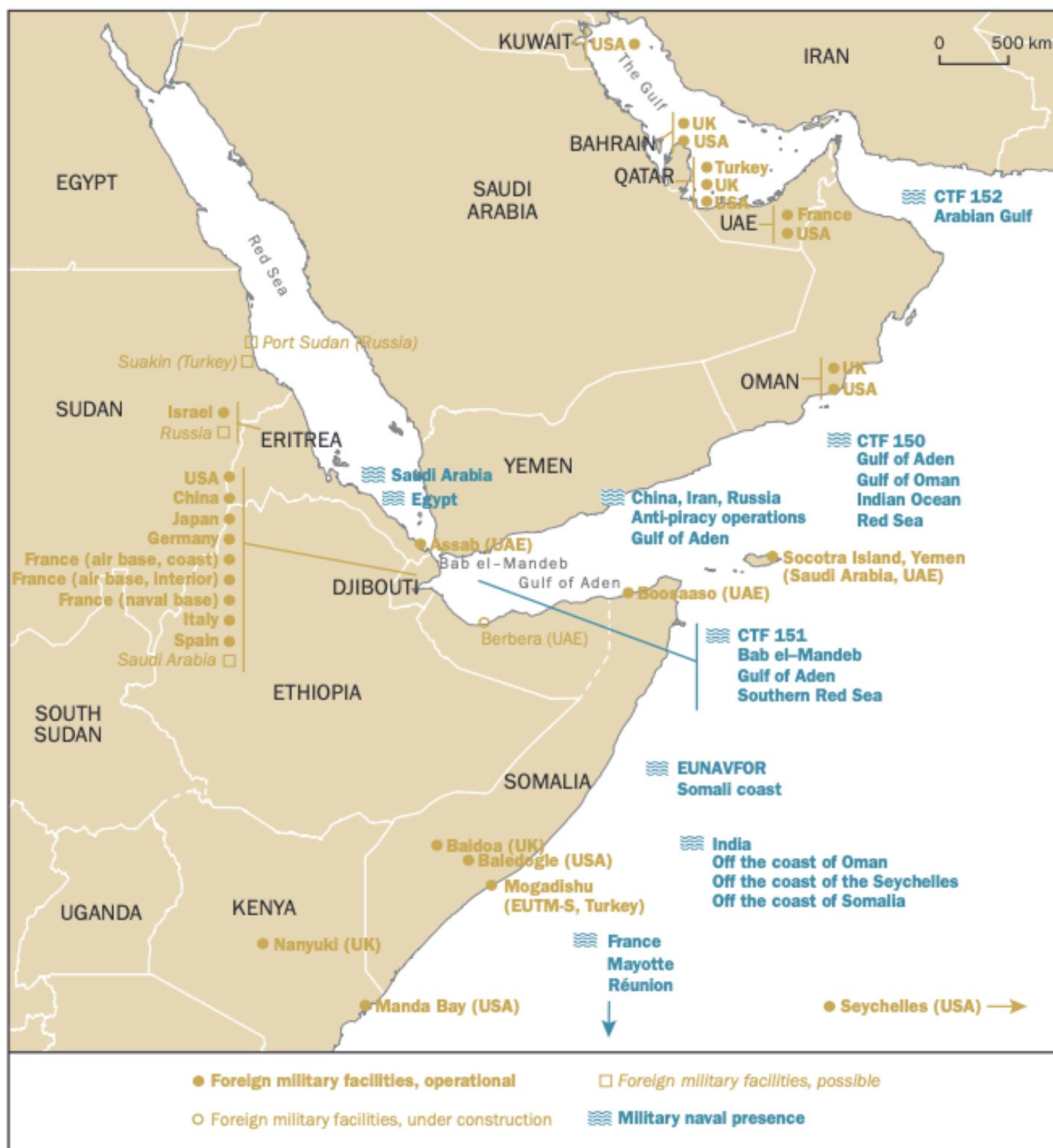


Figure n°3 : Répartition des forces militaires étrangères dans la région de la Corne de l'Afrique (CTF = Force opérationnelle combinée)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et Articles académiques

- Adam, H. M. (1994). Formation and recognition of new states: Somaliland in contrast to Eritrea. *Review of African Political Economy*, 21(59), 21-38.
- Bradbury, M., Abokor, A. Y., & Yusuf, H. A. (2003). Somaliland: Choosing politics over violence. *Review of African Political Economy*, 30(97), 455-478.
- Hansen, S. J., & Bradbury, M. (2007). Somaliland: A new democracy in the Horn of Africa? *Review of African Political Economy*, 34(113), 461-476.
- Hoehne, M.-V. (2010). L'État « de facto » du Somaliland (R. Botiveau, Trad.). *Politique africaine*, 120(4), 175-199. <https://doi.org/10.3917/polaf.120.0175>
- Le Gouriellec, S. (2011). Trois trajectoires de sécession dans la Corne de l'Afrique : le Somaliland, l'Érythrée, le Soudan du Sud. *Sécurité globale*, 18(4), 95-106. <https://doi.org/10.3917/secug.018.0095>
- Mahmoud, S. (2023). Understanding the secession of Somaliland: History of the formation and failure of the Somali state (1960-1991). *AlMuntaqa*, 6(1), 8-28. <https://www.jstor.org/stable/10.2307/48718092>

Documents officiels et législatifs

- Nations Unies. (1945). Charte des Nations Unies (version intégrale). <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>

Rapports et publications d'instituts de recherche

- Eylon, Y., & Guzansky, Y. (2025). Israel in the Red Sea arena: An updated maritime strategy. Institute for National Security Studies. <https://www.jstor.org/stable/resrep74780.5>
- International Crisis Group. (2006). Somaliland and the African Union. In *Somaliland: Time for African Union leadership* (Report). <https://www.jstor.org/stable/resrep43731.6>
- Lubotzky, A. (2025, November 24). Somaliland and Israel—Considerations regarding recognition and cooperation (No. 2062). Institute for National Security Studies. <https://www.jstor.org/stable/resrep73240>
- Melvin, N. (2019). The new external security politics of the Horn of Africa region. Stockholm International Peace Research Institute. <http://www.jstor.com/stable/resrep24470>

Articles de presse et médias numériques

- Ali, F. (2026, January 6). Israeli FM visits Somaliland after world first recognition storm. Al Jazeera. <https://www.aljazeera.com/news/2026/1/6/israeli-fm-visits-somaliland-after-world-first-recognition-storm>
- Bouffet, J.-Y. (2023, December 23). Déroit de Bab el Mandeb : le commerce mondial va-t-il s'arrêter ? *Revue Conflits*. <https://www.revueconflits.com/detroit-de-bab-el-mandeb-le-commerce-mondial-va-t-il-sarreter/>
- Bouffet, J.-Y. (2025, June 12). La mer de lamentation. Israël et la mer Rouge. *Revue Conflits*. <https://www.revueconflits.com/la-mer-de-lamentation-israel-et-la-mer-rouge/>
- Bouvier, E. (2024, January 19). Frappes américano-britanniques au Yémen : et maintenant ? *Les Clés du Moyen-Orient*. <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Frappes-americano-britanniques-au-Yemen-et-maintenant.html>
- Caato, B. M., & Rickett, O. (2026, January 12). Somalia cancels all agreements with the UAE, including at major ports. *Middle East Eye*. <https://www.middleeasteye.net/news>
- Chibelushi, W., Etana, A., & Lamane, F. (2025, December 30). Why Israel's recognition of Somaliland as an independent state is controversial. *BBC News*. <https://www.bbc.com/news/articles/c14v4kmg275o>

BIBLIOGRAPHIE

Articles de presse et médias numériques

- Delafoi, F. (2017, August 3; updated 2023, June 10). À Djibouti, la Chine inaugure sa toute première base militaire à l'étranger. Le Temps. <https://www.letemps.ch/monde/djibouti-chine-inaugure-toute-premiere-base-militaire-letranger?srsId=AfmBOoqtNdKFs2NrAyldHRD10jfMezHisN6Tsh8aN4aaLvMaK-9BaZ7>
- Hochet-Bodin, N. (2024, October 7). 7-Octobre, deux ans après : La difficile reconquête diplomatique d'Israël sur le continent africain. Le Monde Afrique. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/10/07/la-difficile-reconquete-diplomatique-d-israel-sur-le-continent-africain_6346013_3212.html
- Hochet-Bodin, N. (2025, December 26). Israël reconnaît l'État du Somaliland. Le Monde Afrique. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/12/26/israel-reconnait-l-etat-du-somaliland_6659513_3212.html
- Laurent, B. (2025, August 12). Déplacer les Palestiniens de Gaza au Somaliland : l'hypothèse qui séduit les États Unis et Israël. GEO.fr. https://www.geo.fr/geopolitique/deplacer-les-palestiniens-de-gaza-au-somaliland-l-hypothese-qui-seduit-les-etats-unis-et-israel_228081
- Le Gouriellec, H. (2011). [Titre à compléter si disponible]
- Le Monde avec AFP. (2024, February 21). La Somalie approuve un accord de défense avec la Turquie. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/02/21/la-somalie-approuve-un-accord-de-defense-avec-la-turquie_6217741_3212.html
- Le Monde avec AFP. (2024, December 12). Un accord mettant fin aux tensions entre l'Éthiopie et la Somalie obtenu par la Turquie. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/12/12/un-accord-mettant-fin-aux-tensions-entre-ethiopie-et-somalie-obtenu-par-la-turquie_6443285_3212.html
- Le Monde avec AFP. (2025, February 3). En Somalie, les frappes américaines ont neutralisé « des figures clés » de l'État islamique, selon le gouvernement régional. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/02/03/en-somalie-les-frappes-americales-ont-neutralise-des-figures-clefs-de-l-etat-islamique-selon-le-gouvernement-regional_6529150_3212.html
- Le Monde avec AFP. (2025, December 30). Les États-Unis défendent Israël dans son droit à reconnaître le Somaliland. Le Monde. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/12/30/les-etats-unis-defendent-israel-dans-son-droit-a-reconnaitre-le-somaliland_6659776_3212.html
- Libération & AFP. (2026, January 2). Fake news : Le Somaliland dément l'accueil de Palestiniens ou d'une base israélienne dans le golfe d'Aden. Libération. <https://www.liberation.fr/international/afrique/fake-news-le-somaliland-dement-laccueil-de-palestiniens-ou-dune-base-israelienne-dans-le-golfe-daden-20260102>
- MEE Staff. (2026, January 8). Somaliland could host Israeli military base, says official. Middle East Eye. <https://www.middleeasteye.net/news/somaliland-could-host-israeli-military-base-says-official>
- Merle, T. (2022, November). Notions en débat. État failli, État de facto, quasi État. Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/etat-failli-de-facto-quasi-etat>
- НИКИТИН. (2023, October 27). Une base israélienne en Érythrée attaquée par des roquettes. Afrinz. <https://afrinz.ru/fr/>
- Prunier, G. (1997, October). Comment survivre sans la « communauté internationale » : Somaliland, le pays qui n'existe pas. Le Monde diplomatique, p. 18.
- RFI. (2026, January 22). La Somalie signe un accord de défense avec le Qatar. RFI. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260122-la-somalie-signe-un-accord-de-d%C3%A9fense-avec-le-qatar>
- Roy, E. (2025, July 9). Mer Rouge : les Houthis bombardent et coulent un cargo au large du Yémen. Le Figaro. <https://www.lefigaro.fr/international/mer-rouge-les-houthis-bombardent-et-coulent-un-cargo-au-large-du-yemen-20250709>
- Smolar, P. (2025, November 7). Le Kazakhstan offre une victoire symbolique aux États-Unis en rejoignant les accords d'Abraham avec Israël. Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2025/11/07/le-kazakhstan-offre-une-victoire-symbolique-aux-etats-unis-en-rejoignant-les-accords-d-abraham-avec-israel_6652580_3210.html

BIBLIOGRAPHIE

Images et figures :

- C.Q. (2023, 4 décembre). Des navires israéliens attaqués en mer Rouge par les rebelles Houthis, un destroyer américain riposte. TFI Info. <https://www.tflinfo.fr/international/guerre-israel-hamas-gaza-des-navires-israeliens-attaques-en-mer-rouge-par-les-rebelles-houthis-un-destroyer-americain-riposte-2278261.html>
- Houthi Media Center. (2023, November 20). Attaque des Houthis par hélicoptère d'un navire de transport de marchandise : saisie du Galaxy Leader [Photographie]. Franceinfo. https://www.franceinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/attaques-des-houthis-en-mer-rouge-on-touche-a-la-colonne-vertebrale-de-la-mondialisation-explique-un-specialiste-des-enjeux-maritimes_6252507.html
- **Figure 1.** BBC News. (2025, 30 décembre). Why Israel's recognition of Somaliland as an independent state is controversial. <https://www.bbc.com/news/articles/c14v4kmg275o>
- **Figure 2.** Bouvier, É. (2026, janvier 23). Frappes américano-britanniques au Yémen : et maintenant ? Les clés du Moyen-Orient. <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Frappes-americano-britanniques-au-Yemen-et-maintenant.html>
- **Figure 3.** Melvin, N. (2019). The new external security politics of the Horn of Africa region. Stockholm International Peace Research Institute. <http://www.jstor.com/stable/resrep24470>

TURQUIE POST-GULÉNISTE : QUEL BILAN POUVONS-NOUS FAIRE DE L'AKP UNE DÉCENNIE APRÈS LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ DU 15 JUILLET 2016 ?

RÉDIGÉ PAR JILANI LARNAOUT



©Vox

La date du 15 juillet 2016 restera à jamais gravée dans les mémoires collectives comme le jour où la Turquie moderne a failli sombrer dans un chapitre tragique de son histoire. Pourtant, la Turquie est coutumière du fait. En effet, à ce jour, nous recensons quatre tentatives majeures de coup d'État dans l'histoire de la Turquie. À la différence des trois autres, celle de 2016 fut avortée si près du but. Ainsi, le coup n'eut pas l'effet escompté et Fethullah Gülen fut sommé d'être rapatrié urgemment en Turquie pour le traduire devant la justice. Abasourdi, Erdogan resta aux aguets et exhorta ses concitoyens à faire front commun contre les assaillants malgré le déferlement de violence (Middle East Monitor, 2025). Les habitants, apeurés par la cohue ambiante, se ruèrent promptement dans la ville. Les blessés tentèrent de s'abriter loin des déflagrations, mais le vacarme finit par prévaloir. Les avions de chasse ont pourfendu le ciel d'Istanbul et le palais présidentiel à Ankara fut pris d'assaut. Le scénario semblait tout bonnement cauchemardesque pour le parti de la Justice et du Développement (AKP) et ses électeurs. L'armée tenta de raffermir la laïcité en estompant l'Islam politique au grand dam de l'AKP. Leur mot d'ordre était de sonner le glas du mandat d'Erdogan.

Le mystère demeurait sur l'identité des agents ayant orchestré ce coup d'État. Malgré l'incompréhension générale, l'organisation de Fethullah Gülen, le Fethullah Terrorist Organisation (FETO), fut la première incriminée (TRT World, 2024). Erdogan discerna la marque de celui qui deviendra son ennemi juré, feu Fethullah Gülen. Ce dernier nous a quittés le 20 octobre 2025 dans sa résidence pennsylvanienne où il séjournait depuis 1999 en exil auto-imposé. À la suite de démêlés judiciaires avec les factions kémalistes du pouvoir, Gülen décida de ne pas susciter l'attention en pliant bagage. Après une débâcle administrative interminable, Gülen put obtenir la nationalité américaine en 2008. Ce dernier argua devoir s'établir aux États-Unis en raison de son état de santé très détérioré. Sa convalescence à Pocono Mountains ne l'empêcha pas de propager son message à son auditoire en Turquie et à l'international (NPR, 2024).

En cette nuit rocambolesque, la Turquie fut fortement ébranlée. Les hauts lieux du pouvoir furent investis avec une lourde artillerie par les putschistes. Ces derniers ont réquisitionné la chaîne de télévision turque TRT pour prendre en otage le service public. Des figures prééminentes du

pouvoir furent prises en grippe par les rebelles. À Ankara, le général Hulusi Akar fut . À Marmaris, Erdogan semblait hors d'atteinte, mais il fut vite surpris par l'ampleur de l'incommensurable soulèvement qui embrasa la Turquie (FPRI, 2016).

L'Islam politique, fièrement scandé par l'AKP, semblait incommoder une partie de l'armée qui se veut garante de la laïcité turque. Ainsi, le principal grief adressait par les putschistes à l'AKP était sa forte promiscuité avec l'Islam politique (BBC, 2016).

Cette tentative fut un coup d'épée dans l'eau malgré le bilan assez funeste. Les sources semblent s'accorder pour dénombrer les morts à hauteur de 250 personnes et 1200 blessés (Al Arabiya, 2020). Par la suite, Erdogan mis en branle une véritable campagne de purges et d'arrestations visant à démanteler le réseau guléniste (Turkish Minute, 2024). La promesse d'Erdogan fut sans équivoque. Pour lui, les mutins « paieront le prix fort » (Politico, 2016). Il apostropha son auditoire en des termes emplis d'amertume. « Chaque école, chaque maison et chaque compagnie [du Hizmet] est un nid de terroristes. [...] Ces gens sont des meurtriers, des hypocrites [...] des voleurs » (France 24, 2016). En somme, tous accointements avec le mouvement guléniste est passible de blâme par l'AKP.

Nous tenterons d'élucider et de tisser la trame de cet événement en explicitant la nature du mouvement guléniste, ses fondements et les plausibles scénarios sur son avenir.

ERDOGAN ET GÜLEN : LES DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE



Photo de de Recep Tayyip Erdogan (à gauche) et de Fethullah Gülen (à droite) ©Peoples Gazette

Malgré leur querelle, les idées prônées par les deux hommes sont loin d'être antinomiques. Elles sont du même acabit. Ces derniers faisaient montre d'une certaine amabilité au vu de leur affinités idéologiques. Certains postulent même que ces deux mouvements se sont longuement acoquinés sans pour autant s'entremêler. D'une certaine manière, ils ont agi de concert pour déliter l'assise du pouvoir militaire sur la société civile. Chemin faisant, leurs aspérités respectives ont pris le dessus et ces derniers se sont dissociés.

Le « Mouvement du Service » (Hizmet Hareketi) est un organisme ayant vu le jour dans le courant des années 1970. Son emprise au sein du gouvernement semble tentaculaire. Elle comprend des grands groupes de médias influents, une kyrielle d'entreprises puissantes et des écoles enrôlant de nombreux aspirants érudits. Sous son aile, de nombreux juges grappillèrent des places de renom au sein de l'establishment kémaliste. En 1996, Gülen et ses associées fondèrent la Bank Asya (Challenges, 2016).

Cependant, l'adulation autour de Gülen inspira chez certains un sentiment d'inquiétude. Ces derniers finirent par suspecter que le mouvement guléniste n'est rien d'autre qu'une secte gravitant autour de son dirigeant charismatique. Ces relents aux allures de complotisme ont le mérite d'illustrer le sentiment bien ancré chez les Turques d'un État dans l'État (Devlet Derinlik). Accusé d'avoir fomenté le coup d'État de manière subreptice, Gulen fut déchu de sa nationalité en 2017.

Ayant baigné dans un foyer à cheval sur les normes religieuses, Gülen a très tôt côtoyé les écrits de Rumi et de Yunus Emre. Il développa une propension pour la prédication et fut vu comme un paragon d'exemplarité depuis ses débuts en tant qu'imam dans sa mosquée d'Izmir. Cependant, Gülen formula sans fard son souhait de s'abstenir de la politique. Il puisa son inspiration dans l'intarissable manne de Bediuzzaman Said Nursi et de son fameux Risale-i Nur (Huffpost, 2017). Ses disciples émirent des éloges à son égard. Le Grand Maître (Hoca Efendi) fut plébiscité pour son alliage audacieux entre science et éthique islamique.

Dorothee Schmid consigne dans son livre les attributs du mouvement guléniste. Cette chercheuse indique que « l'organisation du mouvement, souvent décrite comme une

forme de franc-maçonnerie religieuse ou un Opus Dei islamique, reste mystérieuse ». Elle poursuit en mettant en exergue les leviers de pression de ses membres. Elle rappelle que « ses zéloteurs dissuadent activement toute enquête – nombre de journalistes et de chercheurs ont subi menaces et intimidations pour s’y être intéressés de trop près » (Schmid, 2023).

À travers son prosélytisme, Gülen amassa les soutiens de nombre d’intéressés. Dès les années 1980, son réseau d’écoles fit florès à travers le monde. Dans les années 2010, on estimait entre 200 000 et six millions son nombre d’adhérents (CPD, 2024). Le maillage territorial de son réseau s’étend sur plus de 170 pays, notamment en Afrique, en Asie centrale et aux Etats-Unis (Dayan, Yildiz, 2022).

L’idylle avec l’AKP ne perdura pas. Quelques propos ambivalents de la part de Gülen froissèrent quelques sourcils. Ce dernier fut enregistré lors d’un prêche dans lequel il intime à son auditoire de s’immiscer dans les affaires du gouvernement afin de le grignoter de l’intérieur. Une fois l’infiltration menée à bien, les gulénistes auraient l’ascendant sur leurs opposants kémalistes et pourraient leur nuire aisément. Cette rhétorique contraria les principaux concernés qui craignaient que le Hizmet pourrait noyauter leurs institutions. L’AKP a longtemps instrumentalisé sa rivalité avec Gülen pour galvaniser son électorat et dicter ses desiderata (World Policy Hub, 2024). Le mouvement guléniste fut utilisé comme un paravent pour escamoter les soucis inhérents à l’AKP. Pour ce rendre indispensable aux yeux de ses soutiens, Erdogan se présentait comme l’unique rempart contre une menace insidieuse. Ainsi, il portaitrait Gülen comme une menace imminente à neutraliser. Selon ses dires, Erdogan ne fut jamais un soutien indéfectible de Gülen. Bien que de prime abord ces derniers concordent sur certains points, leur enchevêtrement idéologique resta assez fugace.

Gülen prit ombrage des accusations sentencieuses d’Erdogan le désignant comme étant le commanditaire de ce coup d’État. Ce dernier rétorqua ne pas avaliser ce genre de pratique dont il fut lui-même victime au cours du siècle précédent. Il s’indigna de ces accusations qu’il jugeait indécentes au vu de son parcours tourmenté au sein de ces tortionnaires kémalistes (Sky News, 2024). Il mit l’emphase sur les sévices dont il fut l’objet au cours des cinquante

dernières années sous la férule du kémaliste d’État (Le Monde, 2016). En effet, Gülen avait mauvaise presse auprès des institutions kémalistes qui craignaient que ce dernier soit l’un des vecteurs de l’essor de l’Islam politique. Pour Gülen, l’exaltation de la violence comme unique moyen de subversion est aux antipodes des idéaux du Hizmet. Cette organisation mis un point d’honneur à allier les préceptes islamiques aux attentes de la modernité. Pour ce faire, son fondateur, Gülen, s’évertua à faire coexister les communautés de diverses religions dans un syncrétisme entrepreneurial à la fois progressiste et pieux (Dialogue Platform, 2021). En 1998, il rendit visite au pape Jean-Paul II pour mettre en avant l’importance du dialogue interreligieux comme une vertu noble et recommandable (Hizmet News, 2013). Le forum Alliance for Shared Values est un canal de transmission du mouvement guléniste. D’après les dires de ces administrateurs, le Hizmet revendiquent l’inviolabilité des lois comme un principe immuable et essentiel (AFSV, 2020).



Rencontre entre Jean-Paul II (à gauche) et Fethullah Gülen (à droite)
©Hizmet Movement News Archive

Abdullah Bozkurt, ancien éditeur du journal Zaman, a relayé la nouvelle de la disparition de Fethullah Gülen à l’âge de 83 ans (Fox News, 2024). Erdogan a voué aux gémonies les personnes appartenant à la constellation guléniste et renâcla l’idée de concéder à Gülen un rapatriement pour inhumer son corps dans sa patrie de naissance. Erdogan condamna Gülen en des termes acrimonieux. Selon lui, ce dernier aurait perverti la jeunesse sous couvert de promouvoir la charité à l’instar d’un « démon sous forme humaine » (AP News, 2024). Hakan Fidan se réfère à son organisation comme une entité macabre. Il souligna que l’annonce du décès de Gülen n’entamera pas l’ardeur de la nation turque dans le combat contre le terrorisme (Al Jazeera, 2024).

Ce dernier démenti en indiquant que ces propos étaient apocryphes. Il tenta de se dédouaner en invoquant vaille que vaille son innocence (Stockholm Center for Freedom, 2022). Gulen était arc-bouté sur l'idée que son mouvement servait de bouc émissaire et que Erdogan faisait feu de tout bois pour tenter d'anéantir toute forme de dissidence. Il alla même jusqu'à suggérer que Erdogan serait lui-même à l'instigation du coup d'État comme alibi pour se débarrasser de ses opposants. La Turquie, las de devoir batailler avec un ennemi insaisissable, s'enquérèrent auprès des États-Unis pour exiger son extradition. Qu'importe le président au pouvoir, les États-Unis restèrent catégoriquement en butte face à cette demande dans l'attente de preuves probantes.

Au départ, les deux ne sont pas farouchement opposés l'un à l'autre. On leur inculqua depuis l'enfance un Islam très imprégné des enseignements de la branche Khalidi du soufisme Naqshbandi (ISDP, 2016). Ainsi, les deux hommes abondent dans le même sens sur le fond, mais divergent sur la forme. Nous pouvons supputer que Erdogan, quelque peu grisé par le pouvoir, craignait de se voir évincer. Après tout, la tentative de coup d'État était on ne peut plus explicite.

Ses soupçons se fondent sur la base de confessions de membres très proches de Gulen. Certains de ses anciens disciples de Gülen désavouèrent ses méthodes car ils estimèrent que Gülen convoitait avidement le pouvoir. Ainsi, certains opinèrent déjà que Gülen faisait mûrir tacitement l'idée d'un coup d'État (Türkiye Today, 2024).

Gurkan Celik, auteur d'un livre retraçant la montée en puissance du gulénisme, décrit l'idéologie de Gülen comme la symbiose entre religion islamique, négoce, éducation et média (Middle Eastern Eye, 2016). L'entreprise du *Hizmet* fut d'une véritable utilité pour l'AKP. Grâce aux inlassables efforts du mouvement guléniste, Erdogan pu normaliser son discours religieux (RFI, 2024). Le *Hizmet* a phagocyté les cellules kémalistes de l'intérieur pour permettre l'érosion d'une laïcité contraignante.

La décennie de 2010 à 2020 fut assez ombragée. Elle caractérise les principaux motifs qui cristallisent les divergences entre l'AKP et le mouvement guléniste. Ainsi, le 31 mai 2010, une flotte turque décida de braver le blocus imposé par Israël sur la bande de Gaza. Cet événement tourna brutalement au désastre quand neuf militants turques

faisant partie de l'équipage à bord du *Mavi Marmara* perdirent la vie (INSS, 2020). Erdogan monta au créneau dans la presse danoise pour fustiger l'audace d'Israël en alléguant que le « sionisme était un crime contre l'humanité » (The Jerusalem Post, 2013). Quant à lui, Gülen récusait cette idée d'emblée comme un acte vain. Ce dernier ne prit pas fait et cause pour Erdogan. Au contraire, il souligna l'incongruité d'une manœuvre aussi peu préméditée à son goût. Pour lui, le départ de la flotte aurait dû être proscrit par Erdogan. En ne cautionnant pas l'ambition de ces activistes, Gülen agit comme un intermédiaire d'exception pour Israël (Asia Times, 2010).

L'année 2013 fut l'un des tournants majeurs qui entérina la discorde entre l'AKP et le mouvement guléniste. Erdogan décréta la fermeture de certaines écoles préparatoires appartenant au Hizmet. Il s'ensuivit une tentative de dissuasion de la part de Gülen qui fit éclater un scandale sans commune mesure dans l'histoire de la Turquie. Les groupes d'opposition ne se firent pas prier pour donner voix à cette polémique et tenter de destituer Erdogan. Cette affaire servait à dépeindre Erdogan sous une lumière peu avantageuse comme un malfrat en puissance, ce qui lui déplut fortement. Après la première sermon de Erdogan, Gülen s'enhardit et se mit en tête de révéler au grand jour les machinations qui se faisaient en sous-main par l'AKP. Cette manœuvre consistait à générer de la sidération et délégitimer Erdogan.

Le député Mehmet Metiner mis en évidence l'implication d'une force nuisible agissant dans l'ombre : une allusion à demi-mot au mouvement guléniste. Pour l'AKP, la défense de Gulen n'était qu'une mascarade. Cependant, Gülen joua son va-tout et tenta de s'innocenter en prétendant ne pas avoir ouï pareil stratagème.

Acculé, le mouvement guléniste tenta de mettre à nue la prétendue corruption qui innervait le régime d'Erdogan. Ce dernier interpréta cette révélation comme une volonté de saboter son parti et d'écorner sa réputation (Al Jazeera, 2013). Les juges affidés à Gülen arguèrent que l'AKP s'acoquinait avec des groupes criminels en s'impliquant dans des activités peu louables. Plusieurs magnats de la communication et des proches du président furent auditionnés à la suite d'une enquête s'étalant sur dix mois (Time, 2013).

De plus, la répression contre les manifestants au Gezi Park en mai 2013 fut assez féroce (Uzgel, 2012). La brutalité des forces de sécurité jeta l'opprobre sur Erdogan. Gülen s'empessa d'y aller de son commentaire en inculpant Erdogan pour son implacable rudesse. Gülen est plébiscité pour être une personne emprunte de sagesse et exécrant le recours aux armes. À ce titre, il vilipendait Erdogan pour ses méthodes coercitives au détriment du dialogue. Selon lui, Erdogan n'avait cure des doléances des protestants qui furent goulûment rudoyés. Cependant, depuis les accusations à son encontre, sa popularité a fortement vacillé. Il subit l'ire de la vindicte populaire attisée par Erdogan.

En rétrospective, nous constatons que la mésentente sur le dossier du Mavi Marmara et les accusations brûlantes de corruption furent les signes avant-coureur de la déchirure irréconciliable entre les deux factions.

LE GULÉNISME : UN MOUVEMENT EN PLEIN MORCELLEMENT

Depuis 2016, le mouvement guléniste est le bouc émissaire providentiel de l'AKP. Le coup d'État fut les prémices d'un tournant autoritaire de l'AKP. Le Hizmet figure au sein du registre des organisations terroristes et Gülen fut personae non grata jusqu'à son décès en octobre 2025. Certains experts constatèrent la mise en place de dispositifs ressemblant à une véritable chasse aux sorcières pour tenter d'endiguer la diffusion du gulénisme. En somme, Erdogan et Gülen sont issus de la même mouvance et revendiquent tous deux une filiation à un socle islamique commun. Gülen adopta la rhétorique tout à fait singulière du mysticisme confrérique et du soufisme dans lequel il fut instruit (The Independent, 2024). Quant à lui, Erdogan se fait le tenant d'une orthodoxie sunnite. Par capillarité idéologique, ces derniers ont été les chevilles ouvrières d'une révolution politique en Turquie. D'une certaine manière, Gülen fut le devancier d'Erdogan en facilitant la genèse d'un Islam politique plus prononcé dans le paysage politique turc. Gülen était fortement courroucé par l'armée pro-kémaliste qui l'accusait d'effectuer de l'entrisme islamique (Vox, 2016). Trônant du haut de sa chaire, lors de ses prêches parfois incendiaires, Gülen distilla les enseignements qui eurent un écho remarquable dans la société civile. Grâce à l'engouement généré, Erdogan a pu par la suite concrétiser

ses dessins politiques. Ainsi, les deux protagonistes allèrent de paire, mais, ils finirent par se tenir la dragée haute dans une course effrénée pour le pouvoir. Les messages subliminaux de Gülen servirent à catalyser l'avènement de l'AKP, mais leur relation finirent par se gripper. Par la suite, Gülen devint un personnage clivant.

Tout porte à croire qu'Erdogan semble en proie à quelques doutes concernant son pouvoir en craignant qu'il ne s'amenuise. Quand il était encore parmi nous, Gülen suggérait, de manière sibylline, que le coup fut une grande fumisterie de la part d'Erdogan. En admettant cela sotto voce, Gülen estime qu'Erdogan faisait de l'accaparement du pouvoir une psychose obsessionnelle. Selon ses dires, Erdogan voulait s'y cramponner inexorablement.

Cette alliance de circonstance renvoie à cet adage longuement ressassé consistant à dire que l'ennemi de mon ennemi est mon ami. Dans une certaine mesure, ce proverbe sied parfaitement à la relation entre les deux hommes. Loin de se porter en grand estime, les deux groupes surent savamment faire converger leurs intérêts.

L'entité guléniste, maintenant dépourvue de son vivier central, va-t-elle se désagréger ? Il semble que son empreinte pourrait s'estomper dans une conjoncture marquée par l'autoritarisme d'Erdogan. Force est de constater que le mouvement, sans héritier attitré, devrait se recomposer. Les informations demeurent assez parcellaires sur cette entité assez insondable en apparence. L'adversité à surmonter dans une Turquie farouchement opposée au gulénisme semble coriace.

L'AKP a capitalisé sur le délitement du mouvement guléniste pour faire passer un message impactant à ces opposants politiques. Dorénavant, nous pouvons postuler que la Turquie pourrait continuer d'entraver l'expression de certains de ses détracteurs. Qu'en sera-t-il des gulénistes emprisonnés ? Seront-ils graciés par Erdogan ? Amnistie ou non, la Turquie ne semble pas vouloir amoindrir ses efforts pour mater les adhérents du mouvement guléniste.

BIBLIOGRAPHIE

Articles de presse

- AfSV. (s. d.). Core Values of the Hizmet Movement. AFSV. Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://afsv.org/hizmetcorevalues/>
- ANALYSIS: Dissecting Turkey's Gulen-Erdogan relationship. (s. d.). Middle East Eye. Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.middleeasteye.net/news/analysis-dissecting-turkeys-gulen-erdogan-relationship>
- Ankara suspend les activités de Bank Asya, proche de Gülen. (s. d.). Consulté 26 janvier 2026, à l'adresse https://www.challenges.fr/entreprise/ankara-suspend-les-activites-de-bank-asya-proche-de-gulen_422411
- ay. (2013, août 29). Why did Fethullah Gülen visit John Paul II? *Hizmet News*. <https://hizmetnews.com/5693/why-did-fethullah-gulen-visit-john-paul-ii/>
- Celik, E., & DC, W. (2014, mars 7). *Fethullah Gulen: From Izmir to the Global Hizmet Movement*. HuffPost. https://www.huffpost.com/entry/fethullah-gulen-from-izmir-to-the-global-hizmet-movement_b_4916461
- Cornell, S. E. (s. d.). The Tale of the Split that Brought Down Turkey. *Institute for Security and Development Policy*. Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.isdp.eu/publication/tale-split-brought-turkey/>
- Coup d'État manqué: La justice turque émet un mandat d'arrêt contre Fethullah Gülen. (2016, août 4). France 24. <https://www.france24.com/fr/20160804-turquie-gulen-mandat-arret-putsch-justice-fethullah-gulen-erdogan-purge>
- *Damaging Democracy: The U.S., Fethullah Gülen, and Turkey's Upheaval* - Foreign Policy Research Institute. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.fpri.org/article/2016/09/damaging-democracy-u-s-fethullah-gulen-turkeys-upheaval/>
- Dayan, S., & Yildiz, Y. (2022). Understanding the importance of service (Hizmet) movement schools in the instruction of Turkish to non-native speakers. *Revista Amazonia Investiga*, 11. <https://doi.org/10.34069/AI/2022.57.09.1>
- Erdogan says the cleric accused of orchestrating a 2016 coup attempt had a « dishonorable death ». (2024, octobre 22). AP News. <https://apnews.com/article/turkey-erdogan-gulen-attempted-coup-cleric-d41050930ec515ce8291fd91c84b25a6>
- Fethullah Gulen: Ex-Erdogan ally who became public enemy number one. (2024a, octobre 21). RFI. <https://www.rfi.fr/en/international-news/20241021-fethullah-gulen-ex-erdogan-ally-who-became-public-enemy-number-one>
- Fethullah Gulen: From presidential ally to Turkey's alleged coup mastermind | Fethullah Gulen News | Al Jazeera. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.aljazeera.com/news/2024/10/21/fethullah-gulen-from-presidential-ally-to-turkeys-alleged-coup-mastermind>
- Fethullah Gulen: Self-exiled Turkish spiritual leader dies in Pennsylvania. (2024b, octobre 21). The Independent. <https://www.independent.co.uk/news/world/middle-east/fethullah-gulen-died-age-turkish-coup-erdogan-b2632748.html>
- Fethullah Gulen: US-based cleric accused of 2016 Turkish coup attempt dies. (s. d.). Sky News. Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://news.sky.com/story/fethullah-gulen-us-based-cleric-accused-of-2016-turkish-coup-attempt-dies-13238205>
- Fethullah Gulen: US-based cleric accused of 2016 Turkish coup attempt dies | World News | Sky News. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://news.sky.com/story/fethullah-gulen-us-based-cleric-accused-of-2016-turkish-coup-attempt-dies-13238205>
- How has Türkiye fended since the July 2016 attempted coup? - Middle East Monitor. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.middleeastmonitor.com/20250727-how-has-turkiye-fended-since-the-july-2016-attempted-coup/>
- İlhan, U. (2012). Commentary: Riots, Resistance and Repression: Notes on the Gezi Protests. *Milletlerarası*, 43(0), 197-206. https://doi.org/10.1501/Intrel_0000000283
- Kaval, A. (2016, juillet 16). Turquie: Qui est Fethullah Gülen, accusé par le pouvoir d'avoir initié le coup d'Etat ? *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/international/article/2016/07/16/turquie-qui-est-fethullah-gulen-accuse-par-le-pouvoir-d-avoir-initie-le-coup-d-etat_4970450_3210.html
- Key moments to remember: July 15 coup attempt—TRT World. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.trtworld.com/article/18183770>

BIBLIOGRAPHIE

Articles de presse

- Minute, T. (2024, juillet 22). Turkey's main opposition leader accuses Gülen followers of provoking Gezi Park protests. *Turkish Minute*. <https://turkishminute.com/2024/07/22/turkey-main-opposition-leader-accused-gulen-followers-of-provoking-gezi-park-protests/>
- Netanyahu apologizes to Turkey over Gaza flotilla | *The Jerusalem Post*. (2013, mars 22). The Jerusalem Post | JPost.Com. <https://www.jpost.com/international/obama-netanyahu-erdogan-speak-by-phone-307423>
- Pearson, A. W. R. (2016, juillet 16). *What Caused the Turkish Coup Attempt*. POLITICO Magazine. <https://www.politico.com/magazine/story/2016/07/what-caused-the-turkish-coup-attempt-214057>
- Press, A. (2024, octobre 21). Fethullah Gülen, US-based Islamic cleric accused of Turkish coup plot, dies in Pennsylvania [Text.Article]. Associated Press; Fox News. <https://www.foxnews.com/us/fethullah-gulen-us-based-islamic-cleric-accused-turkish-coup-plot-dies-pennsylvania>
- Press, T. A. (2024, octobre 21). Self-exiled Turkish spiritual leader Fethullah Gülen dies in Pennsylvania. *NPR*. <https://www.npr.org/2024/10/21/nx-sl-5159564/fethullah-gulen-turkish-opposition-death>
- SCF. (2022, novembre 14). Turkey's request for Gülen extradition not sent to US court since it would be denied, minister claims. *Stockholm Center for Freedom*. <https://stockholmcfr.org/turkeys-request-for-gulen-extradition-not-sent-to-us-court-since-it-would-be-denied-minister-claims/>
- Schmid, D. (2023). *La Turquie en 100 questions*. Tallandier.
- Spengler. (2010, juin 9). Fethullah Gülen's cave of wonders. *Asia Times*. <https://asiatimes.com/2010/06/fethullah-gulens-cave-of-wonders/>
- *The Hizmet Movement | Dialogue Platform*. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://dialogueplatform.eu/about-hizmet/>
- The Ships that Scuttled Turkey-Israel Relations: A Decade since the Flotilla Incident. (s. d.). *INSS*. Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.inss.org.il/publication/marmara-ten-years/>
- *Turkey: Corruption Arrests Suggest Row Between Erdogan and Gulenists | TIME*. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://time.com/archive/7147036/turkeys-house-of-cards-moment-erdogan-battles-powerful-islamist-movement/>
- *Turkey detains 149 people for suspected links to Erdogan rival Gülen: Report*. (2020, juin 8). Al Arabiya English. <https://english.alarabiya.net/News/middle-east/2020/06/08/Turkey-detains-149-people-for-suspected-links-to-Erdogan-rival-Gulen-Report>
- Turkey's coup attempt: What you need to know. (2016, juillet 16). *BBC News*. <https://www.bbc.com/news/world-europe-36816045>
- *Turkey's coup: The Gülen Movement, explained | Vox*. (s. d.). Consulté 26 janvier 2026, à l'adresse <https://www.vox.com/2016/7/16/12204456/gulen-movement-explained>
- *Turkish probe marks AKP-Gülen power struggle | Features | Al Jazeera*. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.aljazeera.com/features/2013/12/24/turkish-probe-marks-akp-gulen-power-struggle/>
- *Türkiye's Hizmet Schools: Once a Point of Pride, Now a Government-Labelled Threat | USC Center on Public Diplomacy*. (s. d.). Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://uscpublicdiplomacy.org/blog/t%C3%BCrkiye%E2%80%99s-hizmet-schools-once-point-pride-now-government-labelled-threat>
- *What is the Future of the Gülen Movement After Gülen's Death?* (2024, octobre 25). World Policy Hub. <https://worldpolicyhub.com/what-is-the-future-of-the-gulen-movement-after-gulens-death/>
- *Who is Fetullah Gülen, mastermind behind 2016 coup attempt in Türkiye?* (s. d.). Türkiye Today. Consulté 25 janvier 2026, à l'adresse <https://www.turkiyetoday.com/turkiye/who-is-fethullah-gulen-the-mastermind-behind-the-coup-attempt-in-2016-in-turkiye-67773>

DOSSIER

La Politique étrangère de Trump

SOMMAIRE

27 INTRODUCTION
Matisse Dormoy

28 L'EMPIRE SELON DONALD TRUMP :
UN MONDE À VENDRE
Jade Hin-Cellura

31 LA RENAISSANCE DE LA DOCTRINE
MONROE : LE VENEZUELA FACE À
L'ADMINISTRATION TRUMP
Mathilde Gourgeon

35 DONALD TRUMP FACE AU RÉGIME
DES MOLLAHS
Louise Lecomte

39 BIBLIOGRAPHIE



Introduction

RÉDIGÉE PAR MATISSE DORMOY

Pour quiconque se penche, de près ou de loin, sur l'actualité internationale, il est difficile d'ignorer les agissements de l'administration Trump II qui, à bien des égards, n'a cessé de prendre l'opinion internationale à revers. Dès les premiers jours, le 47^e président des États-Unis affirme vouloir rendre ses lettres de noblesse à la diplomatie de Washington, et ce, quitte à contredire le slogan qui rythme ses prises de parole : « America First ».

Sa campagne est jalonnée de déclarations fortes, notamment sur la guerre russo-ukrainienne, qu'il promet de clore en vingt-quatre heures. Force est de constater que le réel l'emporte sur l'outrecuidance. Il clame haut et fort sa participation active à la résolution de huit guerres, exploite qu'aucun de ses prédécesseurs n'aurait accompli selon lui. Si son agressivité a effectivement permis de créer un terrain relativement favorable aux négociations entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, avec la signature d'un accord de paix en décembre 2025, Kigali demeure néanmoins soupçonné de soutenir les offensives du M23. Une signature ne suffit pas à éteindre les revendications politiques de peuples écorchés par leur histoire.

Cette logique se retrouve également dans une politique étrangère largement impliquée au Moyen-Orient. Israël, considéré comme un allié indéfectible, bénéficie d'un soutien massif. Malgré quelques cessations d'hostilités, un compromis durable reste encore hors de portée. Certaines des « guerres » que Donald Trump prétend avoir résolues ne sont, dans les faits, que des tensions chroniques. La normalisation² des relations économiques entre la Serbie et le Kosovo, ou encore les tentatives de médiation autour des enjeux géopolitiques liés à la maîtrise des eaux du Nil, constituent des temps forts diplomatiques, sans pour autant clore des dossiers structurellement sensibles.

Plus récemment, le président s'en est pris à plusieurs de ses homologues du Sud. Nicolás Maduro, enlevé par les forces spéciales américaines ; Claudia Sheinbaum, soumise à une pression constante et implicite ; Cuba, lâché par le Mexique et désormais asphyxié économiquement ; Gustavo Petro,

engagé dans un bras de fer diplomatique : autant de passages en force qui nuancent le pacifisme affiché de Donald Trump. Sans même évoquer sa croisade tarifaire, le bilan de cette première année de mandat est marqué par une profonde bipolarité en matière de politique étrangère.

La création récente du « Board of Peace » vient ajouter une nouvelle couleur au tableau déjà contrasté des relations internationales selon Donald Trump. Créé pour « promouvoir la stabilité, rétablir une gouvernance fiable et légitime et garantir une paix durable dans les zones touchées ou menacées par un conflit », cet organe rassemble vingt-et-un États membres. Il convient de s'attarder sur la composition de cette alliance aux contours encore flous. On y retrouve sans surprise des alliés idéologiques du président américain, tels que le Vietnam, la Hongrie, l'Argentine ou encore la Biélorussie. La présence d'autres États, comme le Pakistan ou la Mongolie, davantage marquée par l'opportunisme, témoigne de l'efficacité des pressions américaines exercées au cours des 385 derniers jours. Certains membres y voient également l'occasion de ménager Washington afin d'obtenir un soutien relatif dans leur quête de stabilité régionale, à l'image de l'Égypte ou de l'Arabie saoudite. En revanche, l'Union européenne brille par son absence, ayant majoritairement refusé d'y participer, tout comme la Chine, l'Inde, le Brésil, le Japon et vingt-cinq autres pays qui ont laissé l'invitation sans réponse. En d'autres termes, cette organisation internationale n'a pour l'instant de pacifisme que le nom, et l'évolution de ses objectifs comme de ses missions reste à observer.

Une question persiste : que veut réellement Donald Trump ? Ce dossier analyse la conception et la mise en œuvre d'un empire selon Donald Trump, fondé moins sur le multilatéralisme que sur la coercition, la pression et la démonstration de force. De l'implication américaine en Iran, marquée par une stratégie de confrontation et de sanctions maximales, à la politique menée à l'égard du Venezuela, révélatrice d'une volonté assumée de changement de régime, ce numéro interroge la redéfinition de la puissance américaine sous l'ère Trump. En complément, l'article qui suit traite de l'utilisation de la violence comme outil de dissuasion et de terreur par l'ICE met en lumière l'extension de cette logique impériale au champ intérieur, brouillant les frontières entre politique étrangère et contrôle domestique.

L'EMPIRE SELON DONALD TRUMP : UN MONDE À VENDRE

RÉDIGÉ PAR JADE HIN-CELLURA



Photo générée par IA, publiée sur X par la Maison-Blanche le 23 janvier 2026, accompagnée de la légende "Embrace the penguin" (= Embrassez le pingouin).

« Donald Trump ordonne le retrait des États-Unis de soixante-six organisations internationales », titrait Le Monde ce 8 janvier 2026. Le même jour, Courrier International couvrait sa une par une caricature signée Osama Hajjaj, affichant le président américain portant à bout de bras Nicolás Maduro – leader vénézuélien présenté comme « kidnappé » par le chef d'État américain. L'hebdomadaire y voyait la prévalence de la « loi du plus fort » sur le droit international. À l'examen des premières informations qui ont secoué ce début d'année, cette analyse semble se vérifier.

Par-delà les outrances, les coups de force et les provocations diplomatiques, une question obsède : que veut Donald Trump ? À première vue, tout et son contraire. La paix – dit-il –, mais par la force. Le retrait américain du monde ? Oui, tout en revendiquant des territoires et des ressources. Au Venezuela ? Le pétrole – qu'il parvient à avoir, radicalement mais sûrement. L'annexion du Groenland ? « [Ils] l'auront d'une manière ou d'une autre », targue-il.

En faisant son grand retour à la Maison-Blanche, l'administration Trump II enterre définitivement l'illusion née en 1991, celle d'un ordre international pacifié par la démocratie libérale, le marché et le droit. Ce que Trump veut, c'est rompre. D'abord avec l'interventionnisme libéral, puis avec la retenue stratégique américaine [1] – l'idée selon laquelle la puissance américaine devait stabiliser le monde, y compris au bénéfice de leurs alliés. Le néolibéralisme triomphant des années 1990 a cédé la place à un protectionnisme agressif et à un impérialisme décomplexé.

« AMERICA FIRST ! » COMME DOCTRINE DE PUISSANCE

"America First", lui, ne s'est jamais aussi bien porté. Ce slogan simple, rendu volontairement brutal par Donald Trump lui-même depuis 2016 devait signifier la fin des « guerres lointaines » [2], le repli stratégique, ou encore le refus de jouer au gendarme du monde. Cette posture avait

[1] MARLIÈRE Philippe, Le Nouvel Obs, « La brutalité décomplexée de Trump confirme que les démocraties peuvent mourir », publié le 8 janvier 2026

[2] ALLISON Natalie, The Washington Post, « Trump's Venezuela move pushes the limits of 'America First' », publié le 3 janvier 2026

d'ailleurs permis de séduire un électorat lassé des engagements extérieurs et méfiant à l'égard des élites stratégiques de Washington. Explicitement et fièrement traduit par un nationalisme économique dur – droits de douane massifs, renégociations, abandons d'accords etc. –, celui-ci accorde la priorité absolue aux intérêts américains. Loin de l'isolationnisme revendiqué, le second mandat de Donald Trump semble inaugurer une forme d'interventionnisme transactionnel et autoritaire. Mais l'intervention au Venezuela révèle une inflexion doctrinale majeure : la remise en cause de l'encadrement normatif de la force.



Trump et "America First" : Le président Donald Trump lors d'un rassemblement électoral à l'aéroport Smith Reynolds, le 8 septembre 2020, à Winston -Salem, en Caroline du Nord ©AFP - Sean Rayford
Radio France

La capture d'un chef d'État étranger ne constituant pas une menace militaire directe pour les États-Unis rompt avec les justifications classiques de la légitime défense, encore moins de l'intervention humanitaire. Elle traduit une conception extensive de la souveraineté américaine. Les multiples couvertures avancées par l'administration – lutte contre le narcotrafic, restauration de la démocratie, sécurisation énergétique – apparaissent moins comme des causes que comme des instruments de légitimation a posteriori d'une décision déjà prise.

Dans une continuité conservatrice avec « America First », le trumpisme ne manque jamais de recourir à un autre slogan, tout aussi radical et évocateur : « Make America Great Again ». « Rendre l'Amérique grande à nouveau », tel est le programme d'un pays qui, malgré une embellie durable sur le plan économique, se sent amoindri et menacé dans ses fondamentaux. Historiquement, cette vision de grandeur passée rappelle les préoccupations des premiers courants conservateurs américains, qui cherchaient à préserver les

valeurs et les traditions de la nation face à l'essor du progressisme, du libéralisme économique et des transformations sociales. Ainsi, le mouvement MAGA –autre appellation donnée aux Trumpistes, souvent avec une connotation péjorative – est-il l'émanation d'un conservatisme « nostalgique », visant – et parvenant – à mobiliser un large électorat populiste.

Quid du droit international ? America First ne signifie pas tant le retrait des USA du système international, mais plutôt sa hiérarchisation explicite. En ce sens, les organisations multilatérales et les alliances occidentales sont plutôt perçues comme des contraintes susceptibles de limiter la liberté d'action américaine. L'intervention au Venezuela illustre ainsi une transformation de la doctrine Monroe : l'hémisphère occidental est redéfini comme une sphère d'influence exclusive, au sein de laquelle Washington s'autorise à intervenir directement pour préserver ses intérêts. Une logique qui s'inscrit pleinement dans une conception fondamentalement réaliste, voire néo-hobbesienne (Le Chaffotec, 2019) des relations internationales : la stabilité s'assure par la démonstration et la dissuasion asymétrique.

LE DANEMARK, LA FRANCE, L'EUROPE



Caricature d'Emmanuel Chaunu

« D'une manière ou d'une autre, nous aurons le Groenland ». Ainsi parle Donald Trump, 45e et 47e président des États-Unis, comme on parle d'un immeuble à saisir ou d'une entreprise à avaler. Le vocabulaire est celui du promoteur immobilier, et la logique, celle de l'empire. Le Groenland, territoire autonome du Danemark, 57 000 habitants, une culture millénaire et une histoire coloniale encore douloureuse, est sommé de comprendre que, face aux appétits américains, le droit international est une variable d'ajustement. Certains espèrent, mi-sérieux, mi-désespérés, que la France ou l'Europe viendront les défendre. Mais le constat est brutal : face à la première puissance militaire mondiale, le Groenland n'a lui ni soldats, ni moyens, seulement la certitude de n'être « pas à vendre »[3].

Le président américain, motivé par ses ambitions impérialistes, n'a jamais caché sa fascination pour la carte du monde comme tableau de chasse. Après avoir rêvé d'un mur pour enfermer le Mexique, d'une sortie de l'OTAN pour punir les alliés jugés « ingrats », celui-ci est prêt à redessiner les frontières à coups de menaces. « À l'amiable ou par la manière forte », dit-il. Le choix laissé aux Groenlandais ressemble à celui qu'offraient jadis les empires coloniaux : consentir ou subir. Il y a d'abord les terres rares, trésor stratégique d'un XXI^e siècle dépendant des technologies vertes et numériques, ensuite la position géopolitique - à l'heure où la fonte de la banquise ouvre de nouvelles routes maritimes et aiguise les rivalités entre Washington, Pékin et Moscou. Et il y a enfin la peur, savamment instrumentalisée : « Si nous ne prenons pas le Groenland, la Russie ou la Chine le feront. »[4].

Si le plus troublant n'est peut-être pas la brutalité du propos, c'est plutôt sa désinvolture qui agite. Trump se moque ouvertement de la défense groenlandaise, réclamant un « titre de propriété ». Il évoque même la possibilité de verser entre 10 000 et 100 000 dollars à chaque Groenlandais - ultime caricature d'un impérialisme au portefeuille. Sur place, les quelque Groenlandais ne font pas preuve de naïveté : l'idée de passer d'une domination danoise à l'américaine n'a rien d'un progrès. Aujourd'hui, l'image qu'avaient les Groenlandais des États-Unis

d'Amérique - celle d'une promesse, de la démocratie, de l'autodétermination des peuples etc. - se fissure. Ce que Trump propose est loin d'être une alliance, plutôt une absorption.

[3] LE CAISNE Garance, La Tribune du Dimanche, « « Le Groenland n'est pas à vendre »: Mette Frederiksen, la nouvelle dame de fer qui tient tête à Donald Trump », publié le 12 janvier 2026

[4] AFP et Le Figaro, « Groenland : les États-Unis auront le territoire danois «d'une manière ou d'une autre», d'après Donald Trump », publié le 12 janvier 2026

LA RENAISSANCE DE LA DOCTRINE MONROE : LE VENEZUELA FACE À L'ADMINISTRATION TRUMP

RÉDIGÉ PAR MATHILDE GOURGEON



©Financial Times - Janvier 2026

La politique étrangère de l'administration Trump au Venezuela se déploie en deux phases distinctes mais complémentaires : un premier mandat (2017-2021) marqué par l'imposition de sanctions sans précédent, et un second mandat, débuté en janvier 2025, caractérisé par une escalade brutale des tensions.

Dès 2017, Washington a instauré une stratégie de pression maximale visant explicitement le changement de régime à Caracas. Cette campagne repose sur un double levier : un isolement diplomatique international, et une asphyxie économique totale ciblant principalement l'industrie pétrolière (PDVSA) et la Banque centrale pour tarir les revenus du gouvernement de Nicolás Maduro. Sous le second mandat, cette approche a franchi un nouveau seuil avec la révocation des concessions pétrolières en février 2025, puis l'opération militaire d'envergure du 3 janvier 2026 ayant conduit à l'enlèvement du président Maduro. À travers la résurgence de la Doctrine Monroe, les États-Unis semblent affirmer que leurs intérêts géopolitiques et leur hégémonie monétaire priment désormais sur les principes

de souveraineté et les règles de la Charte des Nations Unies.

L'ARSENAL DE LA COERCITION : DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES À L'INTERVENTION MILITAIRE

La politique étrangère de l'administration Trump envers le Venezuela s'est articulée autour d'une montée en puissance graduelle de la force, passant de pressions financières étouffantes à une action militaire directe sans précédent.

Dès son premier mandat, Donald Trump a instauré une campagne de « pression maximale » visant à paralyser le régime de Nicolás Maduro par le biais de sanctions économiques massives. Le pilier de cette stratégie a été le ciblage de la compagnie pétrolière d'État, PDVSA, ainsi que de la Banque Centrale du Venezuela. Ces mesures ont coupé le pays des marchés financiers internationaux et ont gelé les avoirs vénézuéliens à l'étranger, dans le but explicite de tarir les revenus vitaux du gouvernement. Cette

asphyxie a provoqué un effondrement de la production pétrolière, une hyperinflation galopante et des pénuries chroniques de biens essentiels, aggravant une crise humanitaire déjà profonde.

En parallèle des sanctions, Washington a utilisé un levier diplomatique puissant en reconnaissant, en 2019, l'opposant Juan Guaidó comme président par intérim légitime. Cette décision visait à isoler Maduro sur la scène internationale et à rallier une coalition, incluant le Groupe de Lima [1] et l'Organisation des États américains (OEA), pour exiger un changement de régime. L'administration a même instrumentalisé l'aide humanitaire comme un outil de pression politique pour défier directement l'autorité de Maduro aux frontières du pays.

Cette escalade atteint son paroxysme le 3 janvier 2026 avec le lancement de l'opération militaire « Absolute Resolve ». Utilisant plus de 150 aéronaves coordonnés depuis 20 bases, l'armée américaine a mené des frappes contre des installations militaires à Caracas pour procéder à l'enlèvement extrajudiciaire de Nicolás Maduro sur son propre territoire. Le dirigeant a été capturé et transféré sous la garde de la DEA à New York pour y être jugé, une action qualifiée de kidnapping par plusieurs experts en droit international en raison de la violation de la souveraineté vénézuélienne et de l'immunité des chefs d'État.

Pour légitimer cet arsenal coercitif, l'administration Trump a d'abord mis en avant le récit de la lutte contre le narcoterrorisme, accusant Maduro de diriger un narco-État inondant les États-Unis de drogues. Pourtant, des rapports de renseignement indiquent que le Venezuela n'était qu'un acteur mineur dans le trafic de fentanyl ou de cocaïne vers le marché américain. Ce récit a servi de prétexte pour masquer des objectifs géopolitiques plus profonds. En effet, après l'opération, le discours présidentiel a pivoté vers la captation des ressources énergétiques. Donald Trump a déclaré sans ambiguïté que les États-Unis allaient désormais diriger le pays et que les compagnies pétrolières américaines allaient investir des milliards pour reconstruire l'infrastructure pétrolière et « faire de l'argent ».

LES FONDEMENTS DOCTRINAUX : LE RETOUR À LA DOCTRINE MONROE

La politique étrangère de l'administration Trump ne représente pas seulement une série d'actions isolées, mais s'inscrit dans une refonte doctrinale profonde qui marque la fin de l'ordre international fondé sur les règles au profit d'une vision basée sur la puissance brute.

Deux siècles après sa proclamation initiale en 1823, l'administration Trump a formellement ressuscité la Doctrine Monroe dans sa Stratégie de sécurité nationale (NSS) de 2025. Cette décision met fin à l'ère où Washington considérait les pays d'Amérique latine comme des partenaires, pour revenir à une vision où l'hémisphère occidental est perçu comme l'arrière-cour exclusive des États-Unis.

L'instauration d'un Corollaire Trump à cette doctrine place désormais la région comme la priorité internationale absolue de Washington, affirmant que les jours où le Moyen-Orient dominait la politique étrangère américaine sont révolus. Ce corollaire impose une vision où la sécurité et la prospérité des États-Unis sont directement liées au maintien de leur prééminence totale en Amérique latine, visant spécifiquement à évincer l'influence de la Chine et à sécuriser les actifs stratégiques tels que les minéraux critiques et les infrastructures pétrolières.

Surnommée « Donroe Doctrine » (contraction de Donald et Monroe), cette vision du monde revendique un droit de police exclusif sur l'ensemble de la région. Contrairement aux approches diplomatiques multilatérales, la Donroe Doctrine justifie l'utilisation unilatérale de la force et des sanctions pour policer les routes migratoires et neutraliser ceux qualifiés de narco-terroristes. Dans ce cadre, Washington ne reconnaît plus de limites géographiques à son action, affirmant que tout pays soupçonné de fabriquer ou de transporter des drogues peut faire l'objet d'une frappe militaire directe. Cette approche transforme la région en une zone d'influence où les États-Unis s'arrogent le droit de déterminer quels gouvernements sont légitimes en fonction de leur alignement sur les intérêts américains.

Cette stratégie n'est pas guidée par une idéologie politique traditionnelle, mais par la logique pure de l'« America First » : ce qui compte est ce qui fonctionne pour les intérêts des États-Unis. Dans cette perspective, la puissance prime sur le

[1] organisme multilatéral constitué des gouvernements de pays américains cherchant à renverser le gouvernement vénézuélien

principe. Par exemple, le pardon accordé à l'ancien président hondurien Juan Orlando Hernández, pourtant condamné pour trafic de drogue, démontre que Washington privilégie des partenaires obéissants, capables de servir ses intérêts migratoires et sécuritaires plutôt que la cohérence de sa lutte contre le narcotrafic.

Au Venezuela, cette logique a conduit à un glissement sémantique révélateur : alors que l'intervention était initialement justifiée par la lutte contre la drogue, le discours présidentiel s'est rapidement déplacé vers la capture des ressources pétrolières. L'objectif final est de réaffirmer l'hégémonie du pétrodollar et de garantir que les entreprises américaines contrôlent les plus grandes réserves de pétrole au monde, indépendamment des contraintes du droit international qu'ils jugent désormais obsolètes face aux impératifs de la compétition entre grandes puissances.

LES ENJEUX STRATÉGIQUES : PÉTROLE, PÉTRODOLLAR ET COMPÉTITION MONDIALE

Le Venezuela détient les plus grandes réserves prouvées de pétrole au monde, estimées à environ 303 milliards de barils, dépassant celles de l'Arabie saoudite et représentant plus de cinq fois les réserves américaines. Pour Donald Trump, la sécurisation de ces ressources est une priorité absolue de la sécurité énergétique nationale. Le président a explicitement déclaré que le Venezuela avait illégalement pris les droits énergétiques américains et que les États-Unis comptaient les récupérer. Cette obsession pour le pétrole a rapidement supplanté le discours sur la drogue, Trump affirmant après l'opération de janvier 2026 que les États-Unis allaient désormais diriger le pays pour reconstruire une infrastructure pétrolière brisée.

Un enjeu crucial, bien que moins médiatisé, est la protection du système du pétrodollar, pilier de la domination financière américaine depuis les années 1970. Ce système impose que le pétrole mondial soit échangé en dollars, créant une demande permanente pour la devise américaine et permettant aux États-Unis de financer leurs déficits. Le gouvernement de Maduro a tenté de briser ce monopole en acceptant des paiements en yuans chinois, en euros et en actifs numériques, tout en intégrant les BRICS en 2024. L'administration Trump perçoit cette diversification

monétaire comme une menace existentielle ; l'intervention militaire visait donc à empêcher que la plus grande réserve pétrolière de l'hémisphère n'échappe au contrôle du dollar.

L'objectif stratégique des États-Unis est également de déloger la Chine et la Russie de leur ancrage au Venezuela. La Chine est devenue le principal créancier du pays avec plus de 60 milliards de dollars de prêts, tandis que la Russie a fourni un soutien militaire et technique essentiel via des entreprises comme Rosneft. La doctrine de Trump considère l'influence de ces puissances dans l'hémisphère occidental comme inacceptable. L'opération militaire sert ainsi de signal pour signifier que les États-Unis ne toléreront aucun empiètement étranger sur des actifs stratégiques (ports, minéraux, pétrole) dans ce qu'ils considèrent être leur.

La vision de Trump pour l'après-Maduro s'apparente à un modèle néo-colonial. Le président a promis que les compagnies pétrolières américaines allaient investir des milliards de dollars pour réparer l'infrastructure afin de « commencer à gagner de l'argent pour le pays ». Les sources soulignent toutefois que dans ce schéma, la richesse extraite servira principalement les actionnaires et les intérêts américains. Ce modèle de dépendance risque de confiner le Venezuela à un rôle de fournisseur de matières premières, où l'État ne percevrait que le minimum nécessaire à son fonctionnement, tandis que les bénéfices réels seraient rapatriés vers la métropole américaine. Cette approche marque le passage d'un ordre international fondé sur des règles à une ère où la puissance détermine la propriété des ressources.

IMPACTS RÉGIONAUX ET FRACTURES AU SEIN DE LA CARICOM

Bien que Washington ait imputé la crise à la mauvaise gestion de Maduro, les sanctions ont exacerbé les souffrances de la population civile. Cet étouffement économique a contribué à l'exil massif de plus de 7 millions de Vénézuéliens. Cet afflux migratoire a mis sous tension les infrastructures sociales des pays voisins de la Communauté caribéenne (CARICOM), notamment à Trinité-et-Tobago et à Curaçao, où les systèmes de santé, de logement et d'éducation ont été saturés. En réponse, certains petits États insulaires ont dû faire face à des controverses politiques majeures liées à leurs politiques de déportation et

à la gestion de l'insécurité frontalière.

Le début du second mandat de Donald Trump en janvier 2025 a marqué une intensification brutale de cette politique. Deux mesures phares illustrent ce durcissement :

D'abord, la révocation des concessions pétrolières : fin février 2025, le président a annulé les concessions pétrolières accordées précédemment, une décision qui a frappé des entreprises comme Chevron et accru l'instabilité des approvisionnements énergétiques régionaux.

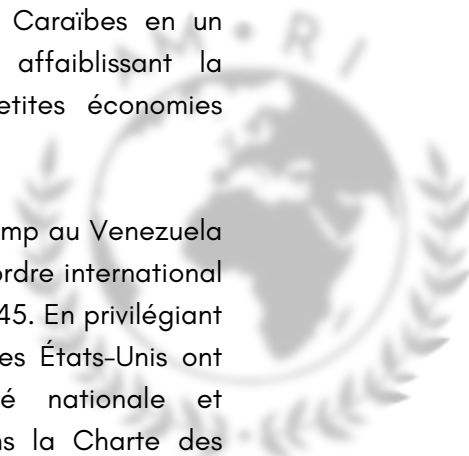
Puis, la fin du Statut de Protection Temporaire (TPS) : L'administration a annoncé la fin du programme protégeant les migrants vénézuéliens aux États-Unis contre la déportation. Cette mesure risque de provoquer de nouvelles vagues migratoires vers les pays de la CARICOM, déjà à la limite de leurs capacités d'accueil.

La politique de Trump a transformé les Caraïbes en un terrain de confrontation géopolitique, affaiblissant la solidarité régionale et exposant les petites économies insulaires à une incertitude prolongée.

La politique menée par l'administration Trump au Venezuela marque une rupture fondamentale avec l'ordre international fondé sur les règles qui prévalait depuis 1945. En privilégiant l'action unilatérale et la force militaire, les États-Unis ont bafoué les principes de souveraineté nationale et d'immunité des chefs d'État inscrits dans la Charte des Nations Unies. Dans cette logique, la légitimité de l'intervention ne repose plus sur le droit international, mais sur la défense d'intérêts nationaux bruts, notamment la sécurisation des vastes réserves pétrolières vénézuéliennes et la protection de l'hégémonie du pétrodollar face à l'influence croissante de rivaux comme la Chine.

Le précédent vénézuélien pose un défi majeur pour l'avenir de la stabilité mondiale, car il pourrait servir de modèle potentiel pour d'autres grandes puissances. Des nations comme la Russie ou la Chine pourraient désormais invoquer cette jurisprudence américaine pour justifier leurs propres interventions militaires ou changements de régime dans leurs régions respectives, arguant que la puissance militaire prime désormais sur les traités. Ce basculement vers une

transformation profonde des relations internationales laisse entrevoir un monde multipolaire fragmenté où le droit international ne sert plus de contrainte aux puissants, mais de simple outil de légitimation rhétorique, marquant ainsi le retour à une géopolitique de compétition brutale rappelant le XIXe siècle.



DONALD TRUMP FACE AU RÉGIME DES MOLLAHS

RÉDIGÉ PAR LOUISE LECOMTE



Donald Trump et Ali Khamenei. ©L'Opinion (2025)

Depuis le 28 décembre 2025, le monde est témoin d'une grande violence en Iran face aux manifestations qui bousculent le pays. D'abord, contre la vie devenue trop coûteuse, les Iraniens dénoncent désormais leur mécontentement envers le gouvernement de l'Ayatollah Ali Khamenei, le Guide de la révolution de 1979 et actuel dirigeant du pays. Toutefois, depuis le 3 janvier, la violence a envahi les rues de Téhéran et les forces de l'ordre ne retiennent plus leurs tirs contre la population iranienne. Face à cette situation, Donald Trump s'impose sur la scène internationale face au régime des Mollahs et menace d'intervenir militairement. Cette position est une continuité dans la politique étrangère du Président américain, qui à ce jour, agite les relations internationales.

UNE RELATION HISTORIQUE

Afin de comprendre l'impact que Trump a sur l'Iran, il faut revenir quelques années en arrière. Les tensions entre les États-Unis et la République islamique iranienne datent de

1979, soit l'année de la révolution. Le point de bascule se fait lors de la prise d'otage du personnel de l'ambassade américaine par le nouveau régime pendant un an. Lors de la prise de pouvoir de l'Ayatollah Khamenei, de nombreuses manifestations ainsi qu'un discours anti-américain ont rapidement vu le jour. Par conséquent, une rupture diplomatique entre les deux États s'est opérée jusqu'en 2009. Qualifié de states of concern par Barack Obama, ce dernier avait tout de même engagé une diplomatie de la main tendue [1] avec le régime des Mollahs qui choisit de ne pas y adhérer. Le Guide suprême considéra ce geste comme une faiblesse américaine et adhérer à cette politique signifie pour l'Iran de revenir sur sa position sur l'Occident. Jusqu'à l'arrivée de Donald Trump au pouvoir en 2016, les relations se sont stabilisées mais celui-ci est venu bouleverser la situation préétablie entre les deux États. Dès le début de son premier mandat, le nouveau président déclara son opposition à l'Accord de Vienne [2], signé en 2015, et rejette une quelconque diplomatie à l'égard du régime des Mollahs. À partir de ce moment-là, les relations

[1] La politique de la main tendue renvoie à une approche politique basée sur le dialogue et la conciliation avec ses adversaires, ici les États-Unis vers l'Iran.

[2] L'Accord de Vienne a été signé en 2015 par la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Russie, la Chine et l'Iran. Entériné par l'ONU, le pacte est connu sous le nom de Joint comprehensive plan of action (JCPOA) et avait pour but de contrôler les activités nucléaires de Téhéran en échange de la levée des sanctions occidentales.

irano-américaines se sont largement dégradées et la politique étrangère de Donald Trump n'a pas arrangé la situation.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE TRUMP À L'ÉGARD DE L'IRAN

Depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, sa politique étrangère ne cesse de surprendre la communauté internationale. La position des États-Unis à l'égard du régime des Mollahs est très marquée et a fait naître de nombreuses tensions. Lors de son premier mandat, Trump a fortement critiqué l'Accord de Vienne de 2015, le qualifiant de « catastrophe » (Ladier-Fouladi, 2017) et a même menacé de le « déchirer » (Ladier-Fouladi, 2017). Il a également déclaré que cet accord : « n'a pas apaisé la situation. Et il n'a pas apporté la paix. Et il ne l'apportera jamais. Il est évident, à mes yeux, qu'avec la structure fragilisée et pourrie de l'accord actuel, on ne peut empêcher l'Iran de se doter d'une bombe nucléaire. » (Le Monde, 2018a). Dans cette lignée, les États-Unis se retirent de l'Accord le 8 mai 2018, et rétablissent des sanctions contre l'Iran. Trump décide d'impacter le régime des Mollahs politiquement et surtout économiquement : « le régime iranien est confronté à un choix. Soit il change son attitude menaçante et déstabilisatrice, et il pourra retourner dans le giron de l'économie mondiale, soit il continue sur la route de l'isolement politique » (Le Monde, 2018). Ces sanctions vont déstabiliser l'Iran et la pandémie de Covid-19 va aggraver la situation du pays. Selon l'IFRI, dans un premier temps il s'agit d'instaurer une « pression inflationniste », puis d'une « hausse de la prime de risque sur chaque baril exporté » (Girault, 2025). Donald Trump est convaincu qu'il faut affaiblir l'Iran afin qu'il arrête de poursuivre un quelconque programme nucléaire mais il reproche également le soutien iranien à Bachar el-Assad, aux rebelles Houthis ainsi qu'aux groupes du Hamas et du Hezbollah. Toutefois, ces sanctions affectent le pays en intégralité, dont la population. D'une part, l'économie iranienne était déjà en proie à un taux de chômage élevé et d'une inflation, provoquant la chute du rial iranien [3] en six mois. D'autre part, la crise pandémique de 2020, le pays n'a pas pu répondre correctement ni avoir accès à des biens humanitaires importants, faute de budget. En 2021, un rapport de l'IRIS a affirmé que « Les résultats sont visibles tant sur l'évolution du PIB, la balance

commerciale, la variation des exportations de biens et principalement sur l'exportation du pétrole qui baisse tendanciellement, suivant les sanctions en place » (Philippe, 2021). Face à toute cette situation, le gouvernement iranien a contesté la politique étrangère de Trump dans son entièreté. Le président de l'époque, Hassan Rohani, avait déclaré que les États-Unis tentaient de lancer « une guerre psychologique contre la nation iranienne » (Le Figaro, 2018). Par ailleurs, l'Iran défend une position ouverte à des négociations dans le cas où les États-Unis auraient la capacité de prouver leur bonne foi à nouveau. Le régime des mollahs se sent trahi par le rétablissement des sanctions, puisque cette décision affecte les relations avec les autres pays, occidentaux en partie. Lorsque Donald Trump impose sa décision à la communauté internationale vis-à-vis de l'Iran, il ajouta que « quiconque faisant des affaires avec l'Iran ne fera pas d'affaires avec les États-Unis. Je demande la paix mondiale, rien de moins. » (Le Monde, 2018b). Face à ces déclarations, l'Union Européenne s'est engagée à mettre en place une législation afin de protéger les opérateurs économiques européens qui sont engagés dans des affaires avec l'État iranien. Les alliés iraniens, tels que la Russie, ont également déclaré leur mécontentement et sont déterminés à sauver l'accord nucléaire. Ainsi, le premier mandat de Donald Trump marque une politique étrangère très hostile et menaçante à l'égard de l'Iran et impose celle-ci à l'ensemble de la communauté internationale.

Dans cette lignée, à son retour au pouvoir en 2025, Donald Trump entame son deuxième mandat avec une politique étrangère imprévisible qui bouscule davantage les relations internationales. Le Moyen-Orient est une région où les États-Unis sont omniprésents, étant donné la présence de Trump dans les relations diplomatiques entre les États Arabes, Israël et l'Iran. Le Président américain se base sur une politique républicaine traditionnelle, c'est à dire un « soutien inconditionnel à Israël et une vigilance constante contre l'influence iranienne » (Momtaz, 2025). Celle-ci est en effet assez claire, Donald Trump s'impose à Gaza au travers de son soutien à l'État Hébreu ainsi qu'au travers des tentatives de cessez-le-feu mais également face au régime des mollahs, qu'il considère comme une menace à la sécurité. Mais il est clair que la politique de Trump est assez paradoxale, puisque, d'une part, il a déclaré, en avril 2025,

[3] Le rial iranien est la monnaie nationale de l'Iran. Il vaut actuellement 0,00 euros. Son taux baisse chaque année davantage.

l'ouverture des négociations directes avec le gouvernement iranien. D'autre part, dans la nuit du 21 au 22 juin, les États-Unis ont mené une attaque sur trois sites nucléaires iraniens, Fordow, Natanz et Isfahan. Le but de cette attaque ? Empêcher le pays d'acquérir une quelconque arme nucléaire ainsi que d'établir une paix. Ces actions se réalisent dans la continuité de l'imprévisibilité Trumpienne et, par conséquent, de sa politique étrangère. Face à la menace américaine constante, Téhéran s'efforce de résister et de consolider son autorité malgré l'ampleur de l'attaque américaine. Tout ceci fait partie, pour rappel, de la stratégie long terme américaine à l'égard de l'Iran, mise en place lors des sanctions en 2018. Pour le Président, cette attaque a permis de régler la question nucléaire mais Israël continue de son côté sa stratégie militaire vis-à-vis du régime des mollahs. Toutefois, la situation ne s'est en aucun cas arrangée. La politique étrangère de Trump aggrave les relations diplomatiques au Moyen-Orient, comme en témoigne l'actualité quotidienne.

Depuis le 28 décembre 2025, l'Iran est en proie à un climat interne de répression violente. Lorsque le pays témoigne de la chute de la monnaie locale et de l'augmentation des prix du quotidien, les Iraniens protestent dans les rues de Téhéran. Face au mécontentement national de la population, le régime du Guide suprême met en place une violence à l'encontre des manifestants. Un témoignage de Kevan Gafaiti, professeur à Sciences-Po de retour d'Iran dénonce la situation : « Chaque matin, même si vous allez chercher votre pain, vous allez faire vos courses, vous voyez la voirie qui est complètement détruite et surtout vous voyez du sang dans la rue, vous voyez du sang par terre. Dans mon cas, même si vous ne sortez pas, si vous restez chez vous, vous entendez les tirs de balles. Initialement les premiers soirs de flash-ball, mais ensuite de balles réelles. » (France info, 2026). Au 27 janvier 2026, on estime le bilan à plus de 30 000 décès (Lemaire, 2026) depuis fin décembre dernier. Le bilan humain est désastreux et aucune réaction internationale ne semble émerger. Face à la situation aggravante, Donald Trump s'est imposé sur la scène internationale, en menaçant dans un premier temps d'une intervention militaire en Iran. En réalité, il s'agit de faire pression militairement sur le pays. Toutefois, l'administration Trump demeure assez contradictoire entre intervention militaire et négociation diplomatique. Le Président a également accordé son soutien aux manifestants mais sans

aide efficace ou même concrète. L'Ayatollah Ali Khamenei utilise cette division interne pour prendre la parole et qualifier la répression de « complot américain » (Guillemots, 2026). Le pays étant coupé de tout internet, on pourrait penser que le gouvernement a tenté d'étouffer la situation puisque aucune reconnaissance de débordement ou de contre-attaque sur la population civile n'a été déclarée. Le problème étant qu'aucun État ne peut savoir ce qu'il se passe réellement au sein du pays tant que le réseau Internet demeurera en panne. Ce dernier est actuellement contrôlé et restreint par le gouvernement iranien, laissant la population isolée du reste du monde sans aucune aide.

QUEL AVENIR POUR L'IRAN SOUS LE SECOND MANDAT DE TRUMP ?

Ainsi, il est difficile de se projeter sur la relation entre l'Iran et les États-Unis au vu de la situation actuelle, mais on ne peut omettre la possibilité d'une escalade. Les deux régimes demeurent assez imprévisibles sur leurs politiques étrangères, favorisant un climat d'interrogation. Téhéran se trouve dans une situation délicate avec une pression économique en interne, et doit également prendre garde à son isolement international. L'Ayatollah se montre tout de même en position de refus face à une quelconque tentative de négociation. Selon l'IFRI, « une guerre de frappes ciblées reste un scénario plausible, notamment si l'Iran initie des frappes préventives contre des bases américaines ou même contre Israël » (Therme, 2026). Un événement de telle envergure pourrait déstabiliser la communauté internationale une nouvelle fois. Une intervention militaire, qu'elle soit externe ou non, pourrait soit intensifier la répression en interne sur la population soit provoquer un durcissement de la politique intérieure et extérieure du régime dans le but de se mobiliser autour de la défense du pays (Therme, 2026). Désormais, il est question d'en savoir plus sur la sécurité de la population civile qui, à ce jour, est la première victime de ces manifestations. Cette dernière encourage le Président américain de cibler ces attaques, notamment contre le Guide Suprême. Toutefois, les menaces récentes remettent en question la situation actuelle. Le général iranien Abolfazl Shekarchi a déclaré : « Trump sait que si on porte la main sur notre dirigeant, nous ne couperons pas seulement cette main, et ce ne sont pas des paroles en l'air » (Le Figaro, 2026). Le 22 janvier, Donald Trump a affirmé avoir envoyé une flotte navale de

l'armée américaine dans le but de surveiller l'Iran et se tenir prêt pour un potentiel attaque. Le Président américain n'apaise pas la situation car une présence militaire américaine dans le Golfe Persique risque d'envenimer la relation entre les deux dirigeants. Finalement, ces menaces instaurent ainsi un climat de tension intense et la situation actuelle nous laisse en suspens et empêche les autres États d'anticiper un quelconque scénario mettant en péril l'équilibre international.



BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

Ouvrages scientifiques

- Nardon, L. (2018a). 85. Comment définir la politique étrangère de Trump ? In Les États-Unis de Trump en 100 questions (p. 285-287). Tallandier. <https://shs.cairn.info/les-etats-unis-de-trump-en-100-questions--9791021033504-page-285?lang=fr>
- Nardon, L. (2018b). 91. Pourquoi Trump a-t-il dénoncé l'accord nucléaire avec l'Iran ? In Les États-Unis de Trump en 100 questions (p. 303-305). Tallandier. <https://shs.cairn.info/les-etats-unis-de-trump-en-100-questions--9791021033504-page-303?lang=fr>

Articles académiques/scientifiques

- Coville, T. (2020, 25 septembre). L'Iran sous le feu des sanctions américaines. IRIS. <https://www.iris-france.org/149912-liran-sous-le-feu-des-sanctions-americaines/>
- Chavagneux, C. (2018). Iran : L'effet Trump. Alternatives Économiques, 380(6), 39-39. <https://doi.org/10.3917/ae.380.0039>
- Gaillaud, S. (2025, 13 juin). Les négociations États-Unis/Iran sur le nucléaire : Les limites de la méthode Trump. IFRI. <https://www.ifri.org/fr/editoriaux/les-negociations-etats-unisiran-sur-le-nucleaire-les-limites-de-la-methode-trump>
- Ladier-Fouladi, M. (2017). L'Amérique contre l'Iran. Outre-Terre, 50(1), 219-224. <https://shs.cairn.info/revue-outre-terre2-2017-1-page-219?lang=fr&tab=texte-integral>
- Momtaz, R. (2025). L'administration Trump II et le Moyen-Orient. Politique étrangère, Automne(3), 65-74. <https://doi.org/10.3917/pe.253.0065>
- Therme, C. (2025, 29 septembre). L'Iran face aux sanctions internationales : « Une autarcie totale apparaît insoutenable ». IFRI. <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/liran-face-aux-sanctions-internationales-une-autarcie-totale>
- Therme, C. (2026, 15 janvier). Iran : « Nous sommes dans une phase de désescalade mais des frappes américaines ciblées restent un scénario plausible ». IFRI. <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/iran-nous-sommes-dans-une-phase-de-desescalade-mais-des-frappes>
- Trump II et le monde. (2025, 9 septembre). Politique étrangère, 90(3). IFRI. <https://www.ifri.org/fr/sommaires-presentation-du-numero/politique-etrangere/trump-ii-et-le-monde-politique-etrangere-vol>

Rapports gouvernementaux et officiels

- Philippe, C. (2021, avril). Les régimes de sanctions envers l'Iran. Observatoire géopolitique de la conformité. IRIS. <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2021/04/Obs-Conformit%C3%A9-R%C3%A9gimes-de-sanctions-Iran-Avril-2021.pdf>

Articles de presse

- Arefi, A. (2026, 21 janvier). Les chiffres des massacres en Iran vont bien au-delà de ceux du Tian'anmen. Le Point. <https://www.lepoint.fr/monde/les-chiffres-des-massacres-en-iran-vont-bien-au-dela-de-ceux-de-tiananmen-TOYA5DCF5ZFKBAYZSHJWHHGOME/>

BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

Articles de presse

- Des premières manifestations à la répression, les seize jours qui ont ébranlé l'Iran. (2026, 12 janvier). France Info. https://www.franceinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/manifestations-en-iran-retour-sur-16-jours-de-revolte_7737160.html
- Iran : Donald Trump affirme qu'une « armada » navale américaine est en route pour le golfe persique. (2026, 23 janvier). Le Figaro avec AFP. <https://www.lefigaro.fr/international/iran-donald-trump-affirme-qu-une-armada-navale-americaine-est-en-route-pour-le-golfe-persique-20260123>
- Iran : entrée en vigueur d'un nouveau volet de sanctions américaines. (2018, 5 novembre). Le Monde. https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2018/11/05/iran-les-sanctions-americaines-entrent-en-vigueur_5378913_3218.html
- Iran : Que peut l'Europe face aux sanctions des États-Unis ? (2019, 3 mai). Toute l'Europe. <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/iran-que-peut-l-europe-face-aux-sanctions-des-etats-unis/>
- Lemaire, Y. (2026, 27 janvier). Manifestations en Iran : Le nombre de morts augmente, estimé à plus de 30 000 victimes selon de nombreuses sources. La Dépêche. <https://www.ladepeche.fr/2026/01/27/manifestations-en-iran-le-nombre-de-morts-augmente-estime-a-plus-30-000-victimes-selon-de-nombreuses-sources-13190180.php>
- Malo, J. (2025, 23 juin). L'attaque américaine contre l'Iran a commencé par une ruse. Le Point. https://www.lepoint.fr/monde/l-attaque-americaine-contre-l-iran-a-commence-par-une-ruse-23-06-2025-2592693_24.php
- « J'ai donné des ordres très clairs » : Donald Trump menace de « rayer » l'Iran de la carte si Téhéran l'assassine». (2026, 21 janvier). Le Figaro avec AFP. <https://www.lefigaro.fr/international/j-ai-donne-des-ordres-tres-clairs-donald-trump-menace-de-royer-l-iran-de-la-carte-si-teheran-l-assassine-20260121>
- Washington réimpose des sanctions à Téhéran. (2018, 7 août). Le Monde. https://www.lemonde.fr/international/article/2018/08/07/washington-reimpose-des-sanctions-a-teheran_5339955_3210.html

L'UTILISATION DE LA VIOLENCE ET LA MISE EN PLACE DE LA PEUR DANS UNE DÉMOCRATIE ÉTATS-UNIENNE EN « BERNE ».

RÉDIGÉ PAR PAULINE LEGENTIL-SAILLY



Membres de la police anti-immigration ICE à Minneapolis, le 17 janvier 2026. ©REUTERS, L'Express.

Depuis l'élection, pour un second mandat, de Donald Trump, un climat de peur et de doute s'est installé aux États-Unis. Ses promesses électorales sur l'immigration, la gestion des flux migratoires et la surveillance des frontières passent de « sécurité intérieure » à « peur intérieure ». Il s'agit, ici, de faire la différence entre instaurer la paix pour maintenir la sécurité et instaurer la peur pour maintenir l'ordre. La démocratie, cette idée du pouvoir par le peuple, que l'État est gouverné et régit par la Constitution américaine, est mise à l'épreuve du Trumpisme. La mort, publique, de l'influenceur pro-Trump Charlie Kirk en septembre 2025, s'inscrit dans une longue tradition de violence politique aux États-Unis. Celle-ci est reprise par le mouvement Make America Great Again (MAGA) et est instrumentalisée comme un « acte de guerre », décrite par Elon Musk comme « la gauche est le parti du meurtre ». Ce champ lexical de la peur, de la crainte et de la terreur, s'illustre dans une violence et une propagande politique toute tracée par la Maison Blanche. Cet incident exacerbe les tensions et accroît la violence dans les rues et au sein même du camp Républicain. Dans ce cas, Jerome Powell affirme et reconnaît que la Federal Reserve System (FED, dont il est le

président) et lui-même étaient et sont la cible de pressions politiques jamais vues. En six mois, pas moins de 150 actes de violences politiques ont été recensés à l'encontre d'élus, pour la très grande majorité Démocrates, à l'image de Melissa Hortman, présidente de la Chambre des représentants du Minnesota ou de l'incendie de la maison de Josh Shapiro, gouverneur de la Pennsylvanie.

LA VIOLENCE ET LA PEUR DANS UN SYSTÈME HISTORIQUE

Pour comprendre cette violence, il faut la concevoir comme historiquement ancrée. D'abord, dans la lutte des droits civiques en 1965 à Selma, dans les différents assassinats politiques en 1963 de Kennedy et 1968 de Luther King ainsi que dans la tentative d'assassinat de Reagan en 1981. Récemment, la démocratie est touchée par une résurgence de la violence physique, témoin de la déferlante de brutalité qui s'abat sur les États-Unis. De fait, la peur, la violence et la propagande étaient, sont et seront toujours des outils efficaces pour fragiliser et manipuler l'opinion publique. Aux États-Unis, ces manœuvres sont des tactiques qui exploitent

Pour comprendre cette violence, il faut la concevoir comme historiquement ancrée. D'abord, dans la lutte des droits civiques en 1965 à Selma, dans les différents assassinats politiques en 1963 de Kennedy et 1968 de Luther King ainsi que dans la tentative d'assassinat de Reagan en 1981. Récemment, la démocratie est touchée par une résurgence de la violence physique, témoin de la déferlante de brutalité qui s'abat sur les États-Unis. De fait, la peur, la violence et la propagande étaient, sont et seront toujours des outils efficaces pour fragiliser et manipuler l'opinion publique. Aux États-Unis, ces manœuvres sont des tactiques qui exploitent les émotions dans l'intérêt de détourner l'attention des dysfonctionnements structurels favorisant une polarisation accrue. Comme tous les partis d'extrême droite dès lors qu'ils tentent de s'imposer au pouvoir, Donald Trump et son administration utilisent l'émotion violente véhiculée par le parti, instaurant l'idée que les populations sont gangrenées, pour faire passer leurs mensonges. L'émotion violence véhiculée ressort par le racisme aux États-Unis, cette idée de désigner comme l'ennemi de la nation toute personne étrangère selon la couleur de peau, l'accent. Comme dans tout État totalitaire/autoritaire ou fasciste, il faut désigner un ennemi à combattre. En visant les étrangers, durant sa campagne, Trump met l'accent sur la sécurité nationale, les viols, les violences, la montée du communautarisme musulman pour raviver une émotion patriotique et nationale. Cette violence et cette mise en place de la peur touchent, au niveau politique, la démocratie puisqu'elles paralysent les élus locaux qui ne peuvent correctement et librement représenter leurs électeurs. Cela se représente par l'absence sur la scène intérieure de grandes voix démocrates en dehors du gouverneur de la Californie Gavin Newsom et du Minnesota, Tim Waltz (Brutamercica, 2026).

Concrètement, sous l'ère politique de Trump, une nouvelle stratégie politique est mise en place, celle du pouvoir par la rivalité. De manière générale, les conséquences de ces pratiques sur la démocratie sont importantes puisqu'elles affaiblissent l'État de droit, entraînent des guerres et accentuent la xénophobie. Depuis la prise de pouvoir de D. Trump en janvier 2025, la démocratie états-unienne est en « berne », elle légitime un contrôle accumulé et divise les populations. Le retour de Trump s'accompagne d'un style de gouvernement ouvertement conflictuel avec une partie des contre-pouvoirs (administration fédérale, médias, justice). Cette vision politique des États-Unis s'illustre dans de

nouvelles appellations de l'autoritarisme venant des politologues, où la démocratie n'est pas renversée, elle ne s'effondre pas d'un seul coup mais elle s'érode. Aucun parti n'est détruit réellement et la justice subsiste. Mais, peu à peu un manque d'oxygène se fait ressentir, les contre-pouvoirs s'affaiblissent et finissent par ne devenir qu'une illusion (Los Angeles Times, 2025).

LA FIGURE DE L'ENNEMI COMME JUSTIFICATION DE LA VIOLENCE D'ÉTAT

D'une autre part, l'instauration de la peur passe par la désignation d'un ennemi commun. La mise en place d'idées complotistes, la démesure qui mène à la saturation de l'espace médiatique. Cela s'inscrit dans une stratégie de communication pour tenter d'effacer toute opposition. La diffusion de discours viraux, des mises en scène politiques par les réseaux sociaux, permettent de toucher un maximum de personnes, et alors, de capter un auditoire pluriel. Précisément, ces discours viraux et nombreux dépeignent un exécutif qui s'attribue de plus en plus de pouvoirs et c'est une des tendances qui laisse craindre une escalade vers un État autoritaire. L'administration Trump s'appuie sur des mesures exécutives (décrets présidentiels) pour s'auto-attribuer des pouvoirs. Alors ces pouvoirs, quels sont-ils ? Trump veut contrôler les votes, il limite la liberté d'expression des journalistes, aussi il se réclame de l'exécutif unitaire aux pouvoirs quasi illimités. Également, il veut limiter les pouvoirs de l'administration fédérale pour soumettre les grandes agences, tout comme il voit les contre-pouvoirs comme des opposants à neutraliser plutôt de contre-pouvoirs constitutionnels. Dans ce cas, le principe fondamental de la séparation des pouvoirs, qui garantit la sauvegarde des principes de la démocratie et la protection des droits individuels et protège contre la tyrannie, n'est pas respecté. Depuis septembre 2025, les États-Unis traversent une période de fracture interne oscillant entre mise à mal de la liberté d'expression (garantie par le premier amendement de la Constitution des États-Unis) et menaces physiques et judiciaires à l'encontre de minorités et des opposants. Il est important de noter que cette liberté d'expression est d'autant plus menacée sous ce second mandat de Trump par les mensonges éhontés de la Maison Blanche. Ces mensonges sont utilisés comme un tsunami d'incertitude quant à ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas. Hannah Arendt disait d'ailleurs « Quand tout le monde vous ment en

permanence, le résultat n'est pas que vous croyez ces mensonges mais que plus personne ne croit plus rien ». Aux États-Unis, le résultat est que, par la méfiance envers les sources d'informations, l'opinion finit par se désintéresser, devient insensible et se lasse, ne s'engage plus et ne s'informe plus. De fait « un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion », et c'est à partir de là qu'un gouvernement peut faire ce qu'il lui plaît.

L'intensification de la violence et de la mise en place de la peur dans la démocratie sont visibles depuis le début du second mandat de Trump et sont particulièrement apparentes depuis janvier 2026. Les attaques répétées envers ses opposants politiques ou civils, la menace qui pèse sur la liberté d'expression, assorties de la diffusion en très forte hausse des fake news de la part de la Maison-Blanche, sont des marqueurs indélébiles d'une démocratie menacée, sous la contrainte des idées d'un homme. Les nombreuses attaques contre des élus démocrates, commanditées par Trump, sont une sérieuse menace à la stabilité de la démocratie. Cette violence démocratique et cette peur divisent la population, font vaciller les fondements de la démocratie et deviennent un témoin de la polarisation politique que connaît les États-Unis, fragmentant toujours un peu plus l'électorat.

Cette violence physique, verbale voire judiciaire attise la peur, elle instaure la crainte au sein des populations et des partis politiques. Elle s'illustre comme une menace pour la démocratie états-unienne, de plus en plus patibulaire. Concrètement, plusieurs exemples illustrent et mettent en lumière cette manipulation par la peur, la violence et la propagande à des fins politiques aux États-Unis. Ces méthodes sont utilisées par des acteurs politiques dans le but de mobiliser des électeurs et de justifier des politiques agressives. La ville de Minneapolis est, aujourd'hui, l'exemple le plus parlant de ces méthodes de manipulation, de peur, de violence et de propagande du gouvernement. Aussi, le soutien, presque sans concession, de la Maison Blanche face aux abus de pouvoir, aux violences de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) renforce cette stratégie centrale de peur perçue par les populations. L'ICE est, d'ailleurs, considérée par certains démocrates et civils plutôt comme une milice qu'une police. Pourquoi cet avis ? Les méthodes de recrutement de milliers de nouveaux agents issus des mouvements MAGA, souvent jeunes, qui

répondent à des promesses sociales et qui obéissent au Président, de manière fanatique, sont galvanisés par la violence qui règne au sommet de l'État. Initialement, l'ICE avait été créée en 2003, en réponse aux attaques du 11 septembre 2001, dans une forme de police de l'immigration des plus légales. Aujourd'hui, il semblerait que cette police se livre à une véritable chasse à « l'autre » où tous les coups, mêmes illégaux, sont permis. Dans les faits, l'ICE est une agence gouvernementale qui a pour mission de freiner l'immigration illégale et d'assurer la sécurité nationale (Le Monde, 2026). Il lui est interdit d'arrêter des citoyens américains. Toutefois, les agents conduisent des arrestations en fonction de la race (accents, couleur de peau, emploi), il s'agit ici de profilage racial, que la Cour suprême rend légal en 2025 en évoquant la « suspicion raisonnable ». Dans cette idée, l'ICE agit légalement, en revanche, faire du « porte à porte » pour arrêter les immigrants illégaux, comme le suggère le Vice-Président JC Vance, est illégal (Discours du 7 janvier 2026, Fox News). En effet, pour se rendre sur une propriété privée aux États-Unis, il faut aux agents un mandat de perquisition signé par un juge (quatrième amendement de la Constitution). À ce jour du 23 janvier, le United States Department of Homeland Security (DHS) et l'ICE produisent en grande quantité des faux mandats de perquisition qui rendent leurs présences sur les terrains privées illégales. Il faut noter que tous les agents de l'ICE ne sont pas des trumpistes, masculinistes, fanatisés, mais que cette majorité entache la sécurité physique des minorités, voire en réalité de tous les Américains qui se dressent contre eux (Courrier international, 2026). Protégée par le mensonge, l'ICE forme un précédent historique dangereux.

ENTRE MENSONGES, MENACES ET PROTECTION

S'agit-il, ici, d'une justice pour la peur ? Pour Alexandria Ocasio-Cortez (femme politique démocrate), l'ICE devient une « force anti-civils » qui justifie la peur pour faire obéir (MeidasTouch, 2026). En réalité, selon la Constitution américaine, on « ne peut recourir à la force létale que si la personne représente un danger grave pour elle-même ou pour autrui, ou si elle a commis un crime violent ». Il n'en reste qu'à de nombreuses reprises, la Cour suprême a fait preuve d'une grande indulgence face à des agents impliqués dans des arrestations violentes voire meurtrières.

Dans cette idée, en réponse aux manifestations au lendemain de l'assassinat de Renee Nicole, Trump a décidé d'envoyer les Marines. Ce déploiement est une première depuis 1965 dont l'objectif est clair ; effectuer des arrestations de citoyens américains sur le sol américain. Par cette action, il crée un précédent très redoutable. Mais le Minnesota n'est pas le seul « État cible » de Trump, la Californie et son gouverneur démocrate Gavin Newsom sont aussi ciblés par l'administration.

La peur et la violence transparaissent aussi par l'utilisation du terme de « terroristes domestiques » pour qualifier les victimes des arrestations mortelles de l'ICE par le gouvernement. Cette expression répond à la propagation de désinformations et renforce l'image d'une menace interne justifiant un pouvoir accumulé. Objectivement, ces violences et cette peur s'inscrivent dans la menace d'un retour du tribalisme politique. Le processus de division bipolaire de la société états-unienne progresse, et ce de manière irrévocable. Il s'intègre dans une normalisation de la violence qui met fin au débat constructif. La prise de parti contre les victimes de l'ICE de la secrétaire de la Maison-Blanche Karoline Levitt et de Kristi Noem, secrétaire à la Sécurité intérieure des États-Unis et les mensonges de Trump, font basculer la démocratie. Il s'agit ici, de parler d'une démocratisation.

L'utilisation de la peur et de la violence devient un outil de propagande pour le parti de Trump, et une menace directe pour la démocratie américaine, qui manque d'oxygène. Ce qui attise la peur, c'est cette normalisation de la violence, de la peur et la propagande qui lui est faite, que cela soit sur les réseaux sociaux, des discours politiques, des articles ou par des privations de la liberté d'expression. Nombreux sont les citoyens états-uniens à s'être habitués à cette violence d'État. Cette normalisation, cette banalisation de la violence est extrêmement dangereuse pour la sécurité nationale et la démocratie aux États-Unis. La présence des forces armées dans les rues instaure un climat de peur, de crainte et terrorise les populations dans le Land of Freedom. En fait, selon Pedro Soriano, expert de la politique américaine, les États-Unis tendent à dévier vers une autocratie.

Concrètement, comment les forces armées envoyées dans les rues sont-elles devenues un moyen central pour faire

régner l'ordre et faire planer la peur et la violence ?

Les forces armées de l'ICE utilisent et abusent de la force et de la violence pour agir. Dans cette idée, il n'est plus question de protéger la population mais de la terroriser et la maîtriser pour la faire obéir. L'assassinat de Renee Nicole illustre cette violence envers la population. Le ciblage racial de ces raids n'est pas une nouvelle puisqu'il s'inscrit dans la longue histoire du racisme aux États-Unis. En revanche, la mort d'une américaine blanche provoque un choc avec un message clair ; tous les citoyens peuvent être touchés par la violence d'État. En réalité, Renee Nicole est la cinquième victime de l'ICE tuée au cours d'une opération, mais il ne faut pas oublier les 32 victimes silencieuses mortes en détention en 2025, selon The Guardian. Le déploiement massif dans des grandes villes comme Chicago, Portland ou Los Angeles, toutes démocrates, de la Garde nationale tend à créer une atmosphère de loi martiale dans les rues. Les populations et les opposants politiques sont intimidés, justifiant, un État sécuritaire. Cette peur, aux dimensions politiques, a un impact au-delà du terme stricto-politico. Dans le Minnesota, la ville de Minneapolis est fermée depuis janvier 2026, afin de protéger ses écoles pour protéger les élèves des arrestations, des violences de l'ICE.



Des manifestants défilent contre la police de l'immigration, à Minneapolis (Minnesota, nord des États-Unis), le 10 janvier 2026. (ANGEL COLMENARES / EFE / SIPA)

Les raids se multiplient dans tout l'espace public, dans les commerces, les rues, les transports, aux abords des écoles. Cette technique accentue d'autant plus la peur et la crainte mais aussi la division et la suspicion envers les « autres ». Ne pas savoir quand, où et pour quelle raison ces arrestations ont lieu, augmente les tensions et la peur. Il est important de comprendre la place que prend la propagande dans l'administration de Trump et de l'ampleur de celle-ci. Le DHS

partage régulièrement sur les réseaux sociaux des montages vidéo d'arrestations violentes pour amplifier la croyance dans les dangers migratoires. Ces vidéos suscitent de nombreuses vagues de réactions négatives auprès des populations, néanmoins, le gouvernement se justifie en qualifiant ces vidéos de Banger meme engageants. Il s'agit, ici, de normaliser la violence par des trolls cruels, des parodies dépeignant les migrants comme une « invasion » d'étrangers, entremêlant humour noir et nostalgie patriotique pour fédérer les jeunes blancs.

Peur, violence et propagande deviennent des conséquences directes sur la polarisation politique et sur l'abattement politique que les États-Unis traversent. L'exemple des élections mid-term qui vont se tenir en novembre 2026 sont, d'ores déjà présentées comme « poutiniennes », avec des risques de restructuration électorale. Ces actions ne s'inscrivent pas dans une logique démocratique, bien au contraire.

TENTATIVES DE RÉACTIONS CIVILES ET POLITIQUES FACE AUX DÉRIVES AUTORITARISTES

Lors des Golden Globes 2026, de nombreuses stars ont arboré des pimps « Out ICE », « No ICE » en hommage aux victimes de l'ICE et de leur violence. Ce mouvement d'hommages soutient publiquement toutes les personnes qui ont peur, sont traumatisées et qui se sentent victimes. Il n'en reste que ces méthodes, ces craintes, ces peurs n'endiguent pas la colère et les réactions dans l'État fédéral états-unien. De nombreuses manifestations sont organisées et continuent d'avoir lieu à la suite de la mort de Renee Nicole, des arrestations violentes massives et des défilés nazis-cosplay de certains agents de l'ICE à l'image de Gregory Bovino. Il est le chef de la police aux frontières et dirige les opérations de l'ICE à Chicago. Justement, les tenues militaires, des agents sur-armés et encagoulés attisent une certaine peur dans les rues et forcent la confusion avec des soldats sur un terrain de guerre (Le Monde, 2026). Les controverses, toujours plus nombreuses, autour des méthodes utilisées par l'administration bouleversent jusqu'aux plus proches alliés de Trump. En effet, vendredi 16 janvier 2026, l'influenceur Joe Rogan, connu pour être l'un des plus proches collaborateurs médiatiques de la Maison-Blanche, comparait les méthodes de l'ICE à celles de la

Gestapo (RFI, 2025). La réaction populaire face aux actions violentes, voire meurtrières des agents de l'ICE, des mensonges du gouvernement et des appels à la dérive autoritaire, sont réprimées dans la violence et la peur par des agents armés eux-mêmes affolés par la situation. Des manifestants se rassemblent devant la Maison-Blanche pour s'opposer aux méthodes violentes de l'ICE et du DHS pour faire régner l'ordre du gouvernement (CNN, 2026). À Minneapolis, les populations s'organisent pour protéger les immigrants des arrestations par des concert de klaxons et des alertes sur les réseaux sociaux. Les manifestations sont pacifistes mais les mots ne sont pas moins tranchants « Fuck you Nazis everyday ! » (Les Nazis sont invités à aller voir ailleurs) (Info TV, 2026).



Un manifestant saute d'un taxi Waymo en flammes près du centre de détention métropolitain du centre-ville de Los Angeles, le dimanche 8 juin 2025, lors des émeutes liées à l'immigration. (AP)

Finalement, la démocratie aux États-Unis existe encore mais toute la question demeure : pour combien de temps ? L'arrivée de Trump au pouvoir, accompagnée d'une extrême droite désireuse de mettre en place un régime autoritaire, menace la démocratie par cette stratégie véhémente. La normalisation de la violence d'État et de l'autoritarisme sont inquiétants et représentent une menace sérieuse pour la démocratie états-unienne. Néanmoins, la situation actuelle était prévisible depuis le premier mandat de Trump étant donné ses promesses électorales et ses mesures prises depuis 2016. Aujourd'hui, il s'agit de voir que la militarisation, la sécurisation, la surveillance et la criminalisation ne se cantonnent plus seulement à la frontière sud, mais elles se déplacent vers l'intérieur de l'État fédéral.

Gérard Araud, ex-ambassadeur de France aux États-Unis et à l'ONU, estime que, en cas de défaite des élections de mi-mandat, Trump risquerait de se radicaliser. Dans une autre

mesure, Aqqaluk Lyng, homme politique du Groenland à la retraite affirme dans The Wall Street Journal que « Pour nous (les groenlandais), les États-Unis sont aujourd'hui ce qu'était hier l'URSS ». Le glissement autoritaire vers lequel se dirigent à grand pas les États-Unis semble tout raser sur son passage et rendre les américains incapable de réagir.

BIBLIOGRAPHIE

Articles de presse :

- Bernard, M-V. (2025). "Il croit être le roi" : un an après la réélection de Donald Trump, les Etats-Unis face au risque d'une dérive autoritaire, FranceInfo, https://www.franceinfo.fr/monde/usa/presidentielle/donald-trump/il-croit-etre-le-roi-un-an-apres-la-reelection-de-donald-trump-les-etats-unis-face-au-risque-d-une-derive-autoritaire_7582499.html
- Colchester, M., Michaels, D. (2026). Pour les Groenlandais, "il n'y a plus d'amitié qui vaille" avec les États-Unis., Courrier international, https://www.courrierinternational.com/article/reportage-pour-les-groenlandais-il-n-y-a-plus-d-amitie-qui-vaille-avec-les-etats-unis_239232
- Combeau, D. (2020). La violence aux États-Unis, Stora Mundi, <https://www.storiamundi.com/2/la-violence-aux-etats-unis>
- Gagné, J-S. (2025). États-Unis : la violence politique en six chiffres, LeSoleil, <https://www.lesoleil.com/monde/2025/09/20/etats-unis-la-violence-politique-en-six-chiffres-ZNR3YOCUMREKJFV7JIF2KUM5MM/>
- Goldberg, M. (2026), En tuant Renee Nicole Good à Minneapolis, l'ICE a visé tous les Américains, Courrier international, https://www.courrierinternational.com/long-format/analyse-trump-transforme-les-etats-unis-en-une-democratie-zombie_237154
- Soriano, P. (2025), Trump et la dégradation de la démocratie aux États-Unis, La Grande Conversation, [https://www.lagrandeconversation.com/monde/trump-et-la-degradation-de-la-democratie-aux-etats-unis/\(2026\).](https://www.lagrandeconversation.com/monde/trump-et-la-degradation-de-la-democratie-aux-etats-unis/(2026).)
- Donald Trump en chef d'orchestre du monde à la une de la presse internationale, Courrier international, [https://www.courrierinternational.com/diaporama/diaporama-donald-trump-en-chef-d-orchestre-du-monde-a-la-une-de-la-presse-internationale_239174_\(2026\).](https://www.courrierinternational.com/diaporama/diaporama-donald-trump-en-chef-d-orchestre-du-monde-a-la-une-de-la-presse-internationale_239174_(2026).)
- États-Unis : un influenceur proche de Trump compare les méthodes de l'ICE à celles de la Gestapo, RFI. <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20260116-etats-unis-influenceur-joe-rogan-proche-de-trump-compare-les-m%C3%A9thodes-ice-%C3%A0-gestapo-minneapolis-good>

Vidéographie :

- Boniface, P., Sciora, R. (2026). Trump : la démocratie en danger | Les mardis de l'IRIS, IRIS, <https://www.iris-france.org/trump-la-democratie-en-danger-les-mardis-de-liris/>
- Gressani, G. (2026). Groenland : l'Europe peut-elle faire plier Trump ?, FranceTV, <https://www.france.tv/france-5/c-ce-soir/saison-6/8056749-trump-groenland-l-heure-de-verite-pour-l-europe.html>

CHYPRE À LA TÊTE DE L'UNION EUROPÉENNE PENDANT LES 6 MOIS PROCHAINS



RÉDIGÉ PAR MARIE-CLARTÉ DE SCORRAILLE



Le président Chypriote Nikos Christodoulides lors d'une conférence de presse le 12 décembre dernier ©Yiannis Kourtoglou / REUTERS

Du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2026, se tient la présidence chypriote du Conseil de l'Union Européenne. Ce n'est que la deuxième fois que l'île assure cette tâche depuis son intégration dans l'Union en 2004. Le rôle de la présidence du Conseil consiste à diriger les travaux du Conseil pour assurer une continuité sur les dossiers traités et faire avancer l'agenda stratégique prévu par l'UE. Cette présidence revêt toutefois un aspect particulier puisque Chypre est à la fois un État insulaire et le seul État membre dont le territoire est divisé, avec une partie de son territoire occupée par la Turquie.

LE PROGRAMME EUROPÉEN DE CES 6 PROCHAINS MOIS

« C'est avec un sentiment de joie et de fierté, mais aussi conscient de la responsabilité de ce que représente ce moment, que je vous souhaite la bienvenue à Lefkosia pour la cérémonie officielle d'ouverture marquant le début de la présidence du Conseil de l'Union européenne (UE) assumée par la République de Chypre. Un sentiment de joie, car j'ai l'honneur de vous accueillir ici à Chypre, à l'extrémité sud-est de l'Europe, pour la cérémonie d'ouverture de la présidence chypriote du Conseil de l'UE. Ici, dans la dernière

capitale occupée de notre continent, dans une ville qui incarne les enjeux de paix, de sécurité et d'intégration européenne » (Christodoulides, 2026). Ces mots prononcés lors du discours d'ouverture par le président chypriote traduisent les volontés de l'île de faire avancer de nombreuses politiques durant les 6 mois du mandat. En rappelant que Nicosie est « la dernière capitale occupée de notre continent » et « une ville qui incarne les enjeux de paix, de sécurité et d'intégration européenne » Christodoulides relie immédiatement la présidence à la situation interne de l'île : la division chypriote devient un prisme à travers lequel sont lues les grandes priorités européennes, de la sécurité à l'élargissement.

Dans un document de 72 pages détaillé, en plusieurs catégories (affaires étrangères, affaires économiques, ...), le programme mis en place pour les échéances à venir. Les grands axes de ce programme s'articulent autour de la guerre en Ukraine, des questions migratoires, ainsi que du renforcement des frontières de l'espace Schengen. Ces priorités ne sont pas neutres pour Nicosie : la défense de l'intégrité territoriale de l'Ukraine renvoie en creux à la situation de l'île divisée, tandis que les questions migratoires et le renforcement des frontières de l'espace Schengen

touchent directement un État membre situé en première ligne des flux en Méditerranée orientale.

CHYPRE, SEUL ÉTAT MEMBRE DIVISÉ AU CŒUR DE L'UNION EUROPÉENNE

L'invasion turque de juillet-août 1974 a scindé l'île en deux : 35% du territoire, incluant la partie nord de Nicosie, restent sous occupation militaire turque. La « Ligne verte », ligne de cessez-le-feu de l'ONU depuis 1974, traverse la capitale et sépare la République de Chypre (reconnue par l'UE et l'ONU) de la « République turque de Chypre du Nord » (autoproclamée, reconnue uniquement par Ankara). Cette division crée une anomalie juridique unique au sein de l'UE : l'acquis communautaire y est formellement suspendu au nord de la Ligne verte, privant l'Union de pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire chypriote.



©Courrier international

La découverte de gisements gaziers offshore depuis 2011 a exacerbé les tensions. La Turquie conteste le plateau continental revendiqué par Nicosie et mène des forages dans des eaux disputées depuis 2018, au nom des droits de la communauté turque chypriote. Ces incidents navals répétés (2018-2020, puis 2024) placent Chypre au centre d'un triangle stratégique UE-Turquie-Grèce-Égypte-Israël. La présidence 2026 intervient dans un moment critique : alors que l'UE cherche à diversifier ses approvisionnements gaziers post-Ukraine, les revendications turques compliquent le rôle de Nicosie comme « honnête courtier ». Par ailleurs, sans armée conventionnelle significative (15 000 hommes), Chypre dépend du traité de garantie gréco-turco-chypriote de 1960 et du parapluie européen. L'échec du plan Annan (2004), rejeté par les Grecs chypriotes, a gelé la réunification et révélé les limites de l'influence normative de l'UE face à un membre de l'OTAN comme la

Turquie. La présidence offre à Nicosie une visibilité inédite pour rappeler son statut d'État frontalier vulnérable, mais impose une neutralité qui bride ses revendications nationales.

LA PRÉSIDENTIE COMME TREMPLIN DIPLOMATIQUE POUR UN ÉTAT VULNÉRABLE

La présidence confère à Chypre 300 réunions ministérielles et une présidence symbolique des trilogues UE. Nicosie en use pour marteler sa division : le discours d'ouverture de Christodoulides a placé « la dernière capitale occupée » au cœur du récit européen. Cette rhétorique diplomate permet de lier discrètement les priorités UE (intégrité Ukraine et sécurité) à la cause chypriote, sans violer l'obligation de neutralité de la présidence. Malgré cette opportunité, Chypre doit rester un « intermédiaire intègre ». Sur les dossiers Turquie-migrations (pacte migratoire) ou élargissement (Albanie, Ukraine), Nicosie ne peut imposer ses griefs sans risquer un blocage. La dépendance à Ankara pour le contrôle des flux migratoires syriens et libyens bride sa marge de manœuvre. De même, l'aspiration chypriote à Schengen (priorité 2026) se heurte à la porosité de la Ligne verte. Cette présidence paradoxale interroge l'UE : comment intégrer un État divisé sans résoudre son conflit interne ? L'échec post-2004 à imposer une réunification montre les limites de la « puissance normative » face à des acteurs comme la Turquie (OTAN, indispensable sur Ukraine/migration). Chypre illustre la tension entre souveraineté des États membres et cohérence supranationale : l'UE défend l'intégrité territoriale ukrainienne tout en « tolérant » une occupation d'un de ses territoires depuis 52 ans.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport

- Programme de la présidence chypriote. (s. d.). Programme de la Présidence Chypriote. <https://cyprus-presidency.consilium.europa.eu/fr/programme/programme-de-la-presidence-chypriote/>

Sources officielles

- Christodoulides, N. (2026). Discours de bienvenue du Président de la République de Chypre Nikos Christodoulides lors de la cérémonie d'ouverture de la présidence chypriote du Conseil de l'UE. (2026). CY2026.EU. <https://cyprus-presidency.consilium.europa.eu/fr/actualites/discours-de-bienvenue-du-president-de-la-republique-de-chypre-nikos-christodoulides-lors-de-la-ceremonie-douverture-de-la-presidence-chypriote-du-conseil-de-lue/>
- Pacte pour la Méditerranée - Une mer, un pacte, un avenir - une ambition commune pour la région. (2025). Représentation En France. https://france.representation.ec.europa.eu/informations/pacte-pour-la-mediterranee-une-mer-un-pacte-un-avenir-une-ambition-commune-pour-la-region-2025-10-16_fr
- Programme de la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne. (2026).
- Réunion informelle des membres du Conseil européen. (2026). CY2026.EU. <https://cyprus-presidency.consilium.europa.eu/fr/evenements/reunion-informelle-des-membres-du-conseil-europeen/>

Webographie

- Hornung, M. (2026). Une Présidence chypriote de l'Union qui pèsera bien plus que 0,2 % . Sauvons L'Europe. <https://www.sauvonsleurope.eu/une-presidence-chypriote-de-lunion-qui-pesera-bien-plus-que-02/>
- Un indépendant élu à la présidence de Chypre, un "événement historique". (2023). Courrier International. <https://fr.news.yahoo.com/ind%C3%A9pendant-%C3%A9lu-%C3%A0-pr%C3%A9sidence-chypre-113105940.html>

LA « FLOTTE FANTÔME » DE LA RUSSIE : AU CŒUR DU JEU GÉOPOLITIQUE

RÉDIGÉ PAR OLEKSANDRK ONOVALENKO



Les navires fantômes @ The Insider

Les rivalités géopolitiques contemporaines entre le « Sud global » et l'Occident se déroulent de plus en plus en dehors des théâtres traditionnels du conflit. Aux côtés des opérations militaires et des pressions diplomatiques, le contrôle des flux économiques, des routes logistiques et de l'infrastructure du commerce mondial joue désormais un rôle central. Dans ce contexte, la mer, longtemps perçue comme un espace neutre, se transforme progressivement en une zone de rivalité politique. L'une des manifestations les plus révélatrices de ce processus est le phénomène de la « flottes fantômes ».

LA « FLOTTE FANTÔME » DANS UN CONTEXTE DE PRESSION GÉOPOLITIQUE

Par le terme de « flotte fantôme », on désigne l'ensemble des navires maritimes, principalement des pétroliers, utilisés pour le transport de ressources énergétiques en dehors des régimes standards de contrôle international. Ces navires, exploités au moyen de structures de propriété complexes et souvent opaques, sont immatriculés sous des pavillons d'États à la réglementation allégée et recourent à des canaux alternatifs d'assurance et de services. Une part substantielle de ces transports est constituée par des

opérations de transbordement en haute mer, qui rendent plus difficile l'identification de l'origine et de la destination finale des cargaisons.

L'apparition et la croissance rapide de la flotte fantôme sont directement liées à la transformation de la politique de sanctions en un instrument de pression géopolitique. L'introduction de restrictions de grande ampleur à l'encontre de la Russie après le début de la guerre en Ukraine a constitué l'un des exemples les plus radicaux de l'utilisation de mécanismes économiques et logistiques à des fins politiques. Les sanctions ne visaient pas seulement les opérations financières, mais également l'infrastructure même du commerce maritime — l'assurance, l'affrètement, les services techniques et l'accès aux ports.

La logistique maritime a ainsi acquis le statut d'élément de la planification stratégique. La possibilité ou l'impossibilité de transporter du pétrole est devenue une question non plus de conjoncture de marché, mais de conformité politique au régime de sanctions. C'est précisément dans ces conditions que la flotte fantôme s'est constituée comme une réponse pratique à la restriction de l'accès aux canaux traditionnels du commerce mondial.

Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas d'un phénomène spontané ou de courte durée. La flotte fantôme représente une forme d'adaptation à un nouveau type de relations internationales, dans lesquelles les liens économiques sont de plus en plus subordonnés à la logique de la confrontation. Elle montre de quelle manière les États et les marchés réagissent aux tentatives de redistribution du contrôle des flux mondiaux de ressources.

Ainsi, dès le niveau initial de l'analyse, la flotte fantôme ne doit pas être envisagée simplement comme un ensemble de navires, mais comme un élément d'une dynamique géopolitique plus large, dans laquelle le commerce, la sécurité et la politique se trouvent étroitement imbriqués. L'examen ultérieur de ce phénomène requiert l'analyse de ses paramètres économiques, de son contexte international et de ses conséquences pour l'équilibre global des puissances.

LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DE LA FLOTTE FANTÔME DANS LE CONTEXTE DE L'AFFRONTLEMENT GÉOPOLITIQUE

La signification économique de la flotte fantôme ne se détermine pas par son caractère « non conventionnel », mais par l'ampleur des opérations qui transitent par son intermédiaire. Le commerce maritime demeure un canal central de l'économie mondiale : selon les estimations des organisations internationales, plus de 80 % du commerce mondial s'effectue par voie maritime (CNUCED, 2023). Dans ce contexte, la formation d'un segment parallèle de transport, fonctionnant en dehors des mécanismes dominants de régulation, acquiert une portée systémique et dépasse largement le cadre restreint de la seule question du respect des sanctions.

Les évaluations contemporaines indiquent que la taille cumulée de ce que l'on appelle la flotte fantôme ou « dark fleet » se situe entre environ 1 200 et 1 600 pétroliers, ce qui correspond à près d'un cinquième de la flotte mondiale de pétroliers (Reuters, 2023). Même selon des estimations prudentes, il s'agit de milliers de navires intégrés dans le système maritime global. Un autre indicateur de l'ampleur du phénomène est fourni par la pratique des sanctions : à l'horizon 2025, les pays occidentaux ont officiellement inscrit plus de 600 pétroliers liés aux exportations pétrolières

russe sur leurs listes de sanctions (Office of Foreign Assets Control, 2023). Ces données ne reflètent pas la totalité du segment « fantôme », mais témoignent du degré de son institutionnalisation dans la logique de l'affrontement (Reuters, 2023 ; Financial Times, 2024).

L'influence de la flotte fantôme se manifeste de manière particulièrement visible dans la structure des exportations maritimes de pétrole en provenance de la Russie. En 2024-2025, des centres de suivi indépendants ont constaté que, durant certains mois, jusqu'à deux tiers des livraisons maritimes de pétrole brut russe étaient assurées par des navires relevant du segment fantôme (CREA, 2024). Autrement dit, c'est précisément l'infrastructure « fantôme » qui devenait, sur certaines périodes, le canal principal et non plus auxiliaire des exportations. Ce fait modifie fondamentalement l'évaluation de l'efficacité de la pression des sanctions, dans la mesure où il montre que les restrictions ne bloquent pas le commerce, mais le redirigent vers des itinéraires alternatifs.

La portée économique de cette redirection est confirmée par les indicateurs de recettes d'exportation. Malgré le plafond de prix fixé à 60 dollars par baril, les exportations de pétrole et de produits pétroliers continuent d'apporter à la Russie des dizaines de milliards de dollars par an. Selon les estimations d'instituts analytiques, pour un seul mois de l'année 2025, les recettes d'exportation issues du pétrole dépassaient 10 milliards de dollars américains (KSE Institute, 2025). Sous une forme agrégée, les revenus provenant des exportations de combustibles fossiles sont évalués à plusieurs centaines de millions d'euros par jour. Ces chiffres permettent de considérer la flotte fantôme comme un canal soutenant la stabilité macroéconomique de l'État dans un contexte de pression extérieure (Center for Research on Energy and Clean Air, 2025).

Une importance particulière dans l'économie de la flotte fantôme revient au contrôle des services du commerce maritime. Le régime de sanctions a été conçu non tant autour d'une interdiction physique des livraisons que autour de la limitation de l'accès à l'assurance, à l'affrètement et aux services techniques. Toutefois, dans ce domaine également, une dynamique d'adaptation est observable. En 2025, les pétroliers bénéficiant de la couverture des principaux clubs internationaux d'assurance ne

représentaient qu'environ un cinquième des livraisons maritimes de pétrole brut russe, tandis que le reste des transports était assuré par des schémas alternatifs d'assurance et de services. Cela indique un affaiblissement progressif du monopole des institutions occidentales dans le domaine de l'assurance maritime, du moins dans les segments du marché sensibles aux sanctions (Reuters, 2023).

Dans le même temps, l'efficacité économique de la flotte fantôme s'accompagne d'une augmentation des risques structurels. Une part significative des navires utilisés pour ces transports appartient à un segment d'âge avancé : les analyses spécialisées montrent que la majorité des pétroliers concernés ont plus de quinze ans, et que certains navires sont exploités depuis plus de trois décennies. Ces caractéristiques ont une signification économique et politique directe, dans la mesure où elles accroissent la probabilité d'accidents, d'incidents environnementaux et, par conséquent, de conflits internationaux autour des questions de responsabilité et de contrôle.

En définitive, il se forme une économie maritime parallèle, comparable par son ampleur au marché « officiel » et capable d'influencer non seulement les indicateurs financiers, mais également l'architecture de la gouvernance mondiale du commerce.



Le pétrolier NS CHAMPION, l'un des navires de la flotte secrète russe, selon l'Office américain de contrôle des avoirs étrangers. © Wikipedia

LA RUSSIE ET LE « SUD GLOBAL » : PRESSION DES SANCTIONS, RÉORIENTATION DES FLUX ET FORMATION D'UNE INFRASTRUCTURE ALTERNATIVE

La politique de sanctions à l'égard de la Russie après 2022

a montré que l'accès aux éléments fondamentaux de l'économie mondiale — les transports, l'assurance, l'accompagnement financier et les services portuaires — pouvait être subordonné à une configuration politique donnée. En réponse, il se forme un ensemble de pratiques et d'institutions visant à réduire la vulnérabilité face à l'infrastructure sanctionnelle occidentale. Dans ce processus, la Russie n'apparaît pas comme l'unique acteur, mais comme l'exemple le plus important et le plus visible autour duquel se consolident l'expérience et les intérêts de plusieurs États extérieurs au bloc occidental.

Si l'on considère ce phénomène dans une perspective géopolitique, la « flotte fantôme » devient une composante d'un processus de plus grande ampleur, que l'on peut qualifier d'institutionnalisation d'une mondialisation alternative. Son sens ne se réduit pas à l'écoulement du pétrole sur les marchés « à tout prix ». Ce qui importe davantage est la création de canaux durables de commerce et de logistique capables de fonctionner sans les éléments clés du contrôle occidental — sans les mécanismes dominants d'assurance et de conformité.

L'aspect pratique de cette réorientation se manifeste dans la modification de la géographie de la demande de pétrole russe. Au niveau des statistiques d'achat, les principaux pôles d'attraction sont devenus l'Asie et, plus largement, les pays ne participant pas à la coalition de sanctions. En 2024, la Chine a conservé sa position de premier demandeur de pétrole russe : selon les données des douanes chinoises, les importations en provenance de Russie ont atteint 108,5 millions de tonnes (ce qui correspond à environ 2,17 millions de barils par jour), un niveau record confirmant le rôle de la Russie comme fournisseur majeur du marché chinois (Chinese General Administration of Customs, 2024). L'Inde, pour sa part, est devenue en 2023-2025 le principal acheteur de pétrole russe transporté par voie maritime : certains mois les importations de pétrole russe se sont rapprochées de 1,8-2,0 millions de barils par jour, tandis que la part de la Russie dans la structure des importations indiennes atteignait environ 38 % et plus. Selon des estimations fondées sur les données de l'Agence internationale de l'énergie, au cours des neuf premiers mois de 2025, les achats indiens de pétrole russe s'élevaient à environ 1,9 million de barils par jour et représentaient approximativement 40 % des

Du point de vue de l'économie politique des sanctions, ce tournant produit un double effet. Premièrement, il réduit l'efficacité attendue de la limitation des recettes d'exportation par le blocage des marchés occidentaux, dans la mesure où la demande se déplace vers des espaces où le régime de sanctions ne s'applique pas ou ne s'applique que de manière sélective. Deuxièmement, il crée une base matérielle pour un rapprochement à long terme : se forment des routes d'approvisionnement durables, des schémas contractuels, des chaînes d'infrastructures et, ce qui est essentiel, des pratiques de contournement du contrôle qui deviennent « transférables » entre différents cas de sanctions. En ce sens, la « flotte fantôme » apparaît non seulement comme un instrument d'exportation, mais aussi comme un mécanisme de résilience politique face à la pression extérieure.

Pour comprendre pourquoi ce processus doit être analysé au-delà de la seule spécificité russe, il est important de le comparer à l'expérience de l'Iran et du Venezuela — des États qui vivent depuis longtemps sous pression sanctionnelle et qui ont élaboré des pratiques durables de contournement des sanctions dans le commerce maritime. Dans le cas de l'Iran, les régulateurs occidentaux utilisent explicitement le terme de « shadow fleet » pour décrire le système de transport du pétrole iranien comme un ensemble de navires recourant à des pratiques logistiques trompeuses et opérant en dehors des régimes standards de régulation. En 2025, les autorités américaines de contrôle financier et de surveillance des sanctions ont publié des avertissements spéciaux et des communiqués soulignant le caractère systémique de la « flotte fantôme » iranienne et son orientation vers les livraisons en Asie, tout en évoquant des « actions systématiques » visant à restreindre ce réseau (U.S. Department of the Treasury, 2025).

Le cas vénézuélien complète ce tableau en montrant non seulement la logique du contournement, mais aussi celle de la coercition. Les informations des derniers mois témoignent du passage des États-Unis d'une pression sanctionnelle ciblée à des formes plus dures de contrôle de la navigation, incluant des poursuites et des procédures juridiques de saisie de navires liés à l'exportation de pétrole sous sanctions (U.S. Department of Justice, 2024). Pris ensemble, les exemples iranien et vénézuélien montrent que les pratiques « fantômes » dans les transports maritimes ne

En revenant au contexte russe, il convient de souligner que le rapprochement avec l'Inde et la Chine dans le commerce énergétique ne se limite pas à une simple redistribution des flux de matières premières. Il forme une interconnexion politico-économique plus large, dans le cadre de laquelle les sanctions des États occidentaux sont perçues comme une contrainte extérieure stimulant le développement de mécanismes alternatifs. Pour l'Inde et la Chine, le pétrole russe est devenu une source d'avantages en termes de prix, ainsi qu'une augmentation des capacités de raffinage, tandis que pour la Russie, il constitue la confirmation que l'isolement sanctionnel peut être compensé par une réorientation vers les marchés du « Sud global ». À l'échelle macroéconomique, cela favorise la mise en place de « contours d'interdépendance » qui réduisent progressivement le rôle du marché occidental et des institutions occidentales comme centre unique du commerce mondial légitime.

En ce sens, la « flotte fantôme » n'assume pas uniquement une fonction de transport. Elle devient un chaînon reliant le choix politique de ne pas adhérer à la coalition de sanctions et la possibilité pratique de maintenir des échanges à un niveau élevé. Ce rôle élargi dépasse donc la seule dimension matérielle du transport et implique la structuration d'un écosystème logistique complet, indispensable à la pérennité de ces échanges. Étant donné qu'une part substantielle des restrictions occidentales repose sur le contrôle des services — assurance, financement, courtage et conformité —, le développement de canaux logistiques alternatifs implique également le développement de solutions de services et de cadres juridiques alternatifs. C'est précisément ici que se manifeste le caractère systémique de l'affrontement : la lutte ne porte pas seulement sur le prix du baril, mais aussi sur la détermination de ceux qui fixent les règles d'accès à l'infrastructure de l'économie mondiale et de ceux qui disposent de la capacité de les faire appliquer par la contrainte.

Enfin, dans une perspective géopolitique plus large, ce processus peut être interprété comme une transition vers une « pluralisation des régimes » du commerce mondial. Le bloc occidental cherche à préserver l'efficacité des sanctions en étendant le contrôle sur les chaînes logistiques, tandis que la Russie et plusieurs États du Sud global sont objectivement intéressés par la réduction de leur

dépendance à l'égard de l'infrastructure occidentale et par la création de canaux parallèles. Il en résulte que la « flotte fantôme » devient à la fois un symptôme et un instrument de la formation d'un monde dans lequel les relations économiques sont de moins en moins régulées par un ensemble unique de règles et de plus en plus subordonnées à la logique de blocs concurrents et de zones d'influence.

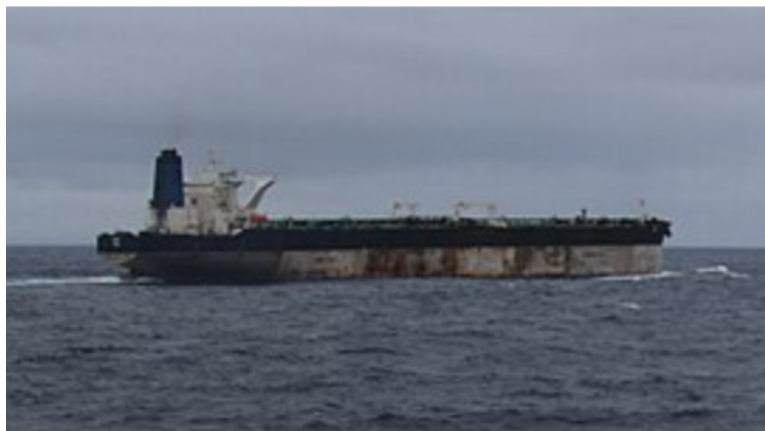
LA DIMENSION COERCITIVE DES SANCTIONS : DE LA PRESSION ÉCONOMIQUE À LA CONTRAINTE MARITIME

Au cours des premières années de l'affrontement sanctionnel, la stratégie occidentale de lutte contre la « flotte fantôme » reposait principalement sur des instruments normatifs et économiques. Il s'agissait de l'élargissement des listes de sanctions, de la restriction de l'accès à l'assurance et aux services, du durcissement des exigences de conformité et des tentatives d'exclure les transports « fantômes » du segment légal du commerce mondial. Toutefois, à mesure que les marchés s'adaptent et que l'ampleur de la logistique alternative augmente, ces mesures étaient de plus en plus perçues comme insuffisantes. Il en est résulté, dans la pratique occidentale, un passage progressif à un modèle plus rigoureux – celui du recours à la contrainte maritime directe comme élément de la politique de sanctions.

Cette transition revêt une signification fondamentalement géopolitique. La saisie ou la détention forcée d'un navire ne constitue plus un simple acte d'application du droit, mais une forme de démonstration de contrôle sur l'espace et un signal de la volonté d'étendre la juridiction sanctionnelle au-delà des eaux territoriales propres. À la différence des restrictions financières, de telles actions acquièrent inévitablement une portée politique et stratégique, dans la mesure où elles touchent aux questions de liberté de navigation, de souveraineté du pavillon et de légitimité de l'intervention coercitive dans les communications globales.

À un stade initial, cette pratique a été expérimentée principalement sur des navires liés à l'Iran et au Venezuela. Dans la région caraïbe et dans l'Atlantique, les États-Unis ont procédé, entre 2024 et 2026, à une série de saisies de pétroliers transportant du pétrole vénézuélien en

Un tournant qualitatif s'est produit lorsque l'objet de telles actions est devenu des navires liés aux exportations russes. La saisie du pétrolier *Marinera* dans l'Atlantique, intervenue le 7 janvier 2026, a constitué un moment charnière précisément parce que, pour la première fois, des mesures d'une telle dureté ont été appliquées à un navire battant pavillon russe dans le contexte d'une guerre en cours et d'un conflit géopolitique ouvert entre la Russie et le bloc occidental. Cet épisode se distinguait fondamentalement des cas vénézuélien ou iranien non seulement par l'ampleur de l'attention qu'il a suscitée, mais aussi par son contexte stratégique.



Le pétrolier *Marinera* dans l'océan Atlantique Nord, avec le patrouilleur des garde-côtes américains *Munroe* à sa proue © Wikipedia

Une importance particulière tient au fait qu'un sous-marin russe se trouvait dans la zone de l'opération, accompagnant de facto le pétrolier. Formellement, les parties ne sont pas entrées dans une interaction militaire directe, mais le simple fait de la présence de forces sous-marines à proximité d'une opération de saisie d'un navire civil a créé une situation que l'on peut qualifier de typique de la « zone grise » – un espace intermédiaire entre l'application du droit et la démonstration de force militaire. Dans de telles conditions, même des actions routinières acquièrent la valeur de signaux stratégiques et accroissent le risque de mauvaise interprétation des intentions.

Du point de vue géopolitique, cet épisode doit être considéré comme le début d'une phase plus active de l'affrontement dans l'espace maritime. Alors que, auparavant, les sanctions agissaient principalement par l'intermédiaire des marchés et des institutions, elles sont désormais de plus en plus accompagnées d'éléments de présence navale et de contrôle direct des routes (UK Ministry of Defence, 2024). Cela signifie un déplacement

Il est caractéristique que cette escalade ne se produise pas dans le vide, mais sur fond d'une montée générale des tensions internationales. Le processus de négociation autour de l'Ukraine au début de l'année 2026 s'est accompagné d'une méfiance mutuelle et de l'absence de garanties stables de désescalade. Parallèlement, la pression des États-Unis s'est renforcée dans la région caraïbe, où les mesures coercitives contre les transports vénézuéliens sont devenues une pratique presque routinière. Un facteur supplémentaire d'instabilité a été créé par les tensions dans les relations transatlantiques, liées au vecteur arctique et à la situation autour du Groenland, qui ont conduit à un refroidissement du dialogue entre les États-Unis et plusieurs alliés européens.

Pris ensemble, ces processus façonnent une nouvelle logique de l'affrontement, dans laquelle la logistique maritime cesse d'être exclusivement une sphère économique et se transforme de plus en plus clairement en une arène de politique coercitive. Les saisies de navires, autrefois perçues comme des mesures exceptionnelles, se normalisent progressivement comme instrument de pression. Dans ce cadre, ce sont précisément les navires russes qui se trouvent au centre de cette pratique, ce qui reflète le déplacement du foyer du régime de sanctions des cas régionaux vers le noyau du conflit géopolitique global.

Ainsi, la lutte contre la « flotte fantôme » dans sa dimension coercitive devient moins une question de respect des sanctions qu'un indicateur de la profondeur de la fracture stratégique. Le passage aux saisies et à la démonstration de la présence navale témoigne du fait que, depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022, l'affrontement entre la Russie et le bloc occidental dépasse le cadre de la concurrence économique pour toucher de plus en plus aux fondements mêmes du contrôle des communications globales et au principe de la liberté de navigation, l'un des piliers de l'ordre international (UK Ministry of Defence, 2024).

LA GUERRE EN UKRAINE COMME NOUVEAU FRONT DE LA LUTTE CONTRE LA « FLOTTE FANTÔME »

Le fonctionnement de la « flotte fantôme » russe exerce une influence militaire directe sur la guerre en Ukraine, dans la

mesure où l'exportation des ressources énergétiques demeure l'une des principales sources de financement des Forces armées de la Fédération de Russie. Dans ces conditions, la logistique maritime cesse d'être une sphère économique neutre et s'intègre progressivement à la structure même de l'affrontement armé.

Kiev, se positionnant par opposition à Moscou du côté occidental du conflit, est engagée dans une stratégie visant à affaiblir la Russie et ses capacités de contournement des sanctions. L'expression concrète de cette logique s'est caractérisée par des frappes systématiques des infrastructures russes liées à l'exportation. Entre 2023 et 2025, les forces ukrainiennes ont mené une série d'attaques contre les ports de Novorossiïsk, Touapsé et Kertch, contre des terminaux pétroliers et des bases de stockage de carburant, ainsi que contre des navires se trouvant dans l'espace maritime de la mer Noire (Institute for the Study of War, 2024). Une place particulière a été donnée aux attaques utilisant des drones maritimes et des systèmes de missiles, dirigées à la fois contre des bâtiments militaires, des navires civils et des infrastructures portuaires assurant l'exportation de pétrole et de produits pétroliers. Ces actions ont entraîné la suspension temporaire de l'activité de certains terminaux, une augmentation des primes d'assurance et une hausse des coûts liés à la sécurisation des transports.

Parallèlement, les frappes contre les éléments de la « flotte fantôme » ont produit un effet plus large, dépassant le cadre des destructions locales. Après les attaques dans la région de Novorossiïsk et du détroit de Kertch, une partie des navires a été contrainte de modifier ses itinéraires ou de réduire ses escales dans les ports de la mer Noire, ce qui s'est répercuté sur la régularité des exportations. L'augmentation des risques militaires a conduit à un renchérissement du fret, à une complexification de la couverture assurantielle et à un accroissement du rôle des routes alternatives passant par la mer Baltique et l'Extrême-Orient. De ce fait, les actions militaires ukrainiennes sont devenues un facteur influençant directement le fonctionnement du contournement des sanctions et la résilience du système logistique alternatif.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, la logistique d'exportation se transforme ainsi en une cible militaire

privilegiée, et les frappes contre la « flotte fantôme » s'intègrent dans un mécanisme de contrainte plus large, combinant instruments militaires et instruments sanctionnels. Cela témoigne d'un effacement progressif de la frontière entre l'espace économique et l'espace militaire du conflit et renforce le fait que la « flotte fantôme » devient l'un des nœuds clés reliant la guerre locale en Ukraine aux rivalités géopolitiques globales.



Les drones navals Sea Baby du Service de sécurité ukrainien ont touché en mer Noire deux pétroliers placés sous sanctions, KAIRO et VIRAT, relevant de la flotte fantôme russe. © Centre de recherche journalistique

La création de la « flotte fantôme » a constitué un tournant aussi bien sur le plan économique que sur le plan géopolitique. Pour la première fois dans la pratique contemporaine des sanctions, il a été démontré la possibilité non seulement de contourner des restrictions ponctuelles, mais de mettre en place un système logistique alternatif durable, capable de fonctionner dans des conditions de pression politique de grande ampleur. Ce faisant, le principe même des sanctions en tant qu'instrument universel d'isolement a été remis en cause : le commerce n'a pas été interrompu, mais réorienté. Dans le même temps, un renforcement des liens entre la Russie et les principaux importateurs du « Sud global » s'est produit, ce qui indique un déplacement plus large vers la formation de centres alternatifs de gravité économique en dehors du bloc occidental.

La réaction à cette transformation a été le passage des États-Unis d'une pression principalement économique à des actions coercitives directes en mer. Les saisies de navires et la démonstration de la présence navale témoignent de la reconnaissance des limites des mécanismes de sanctions antérieurs. Toutefois, le moment de bascule a déjà eu lieu : le système a démontré sa viabilité et sa capacité de mise à

l'échelle. Dans ces conditions, la poursuite de l'intensification des actions coercitives aura, avec une forte probabilité, non pas pour effet d'affaiblir le fonctionnement de la « flotte fantôme », mais d'accroître l'escalade et de reproduire des crises analogues à l'épisode du Marinera. Cela se répercute inévitablement sur le contexte plus large des rivalités grandissantes entre le « Sud global » et l'Occident et exercera à l'avenir, une influence sur le déroulé des conflits d'autres foyers de tension de l'ordre international contemporain.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports gouvernementaux et officiels

- Agence internationale de l'énergie. (2025). Oil Market Report – January 2025. Paris : AIE. <https://www.iea.org/reports/oil-market-report>
- Chinese General Administration of Customs. (2024). China's crude oil imports by country. Beijing : GACC. <http://english.customs.gov.cn/Statics/>
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. (2023). Review of Maritime Transport 2023. Genève : CNUCED. <https://unctad.org/topic/transport-and-trade-logistics>
- Office of Foreign Assets Control. (2023). Sanctions advisory on the Russian oil sector. Washington : U.S. Department of the Treasury. <https://home.treasury.gov/policy-issues/financial-sanctions>
- U.S. Department of the Treasury. (2025). Advisory on Iran's shadow fleet. Washington : U.S. Treasury. <https://home.treasury.gov/news>
- UK Ministry of Defence. (2024). Defence Intelligence Update: Black Sea maritime operations. Londres : Government of the United Kingdom. <https://www.gov.uk/government/organisations/ministry-of-defence>

Rapports d'instituts de recherche

- Centre for Research on Energy and Clean Air. (2025). Monthly fossil fuel tracker – Russia. Helsinki : CREA. <https://energyandcleanair.org/december-2025-monthly-analysis-of-russian-fossil-fuel-exports-and-sanctions/>
- Institute for the Study of War. (2024). Russian Offensive Campaign Assessment, December 31, 2024. Washington : ISW. <https://understandingwar.org/research/russia-ukraine/russian-offensive-campaign-assessment-december-31-2024/>
- KSE Institute. (2025). Russian oil tracker. Kyiv : Kyiv School of Economics. <https://kse.ua/about-the-school/news/russian-oil-tracker-december-2025-russian-oil-export-revenues-reached-the-lowest-level-since-the-start-of-the-full-scale-invasion-india-s-imports-decreased-by-40/>

Sitographie (presse et journalisme d'investigation)

- Busso, R. (2025). G7's Russian oil tanker ban shows teeth, but bite is in doubt. Reuters. <https://www.reuters.com>
- Russia's shadow fleet grows despite western crackdown (2024, 14 oct). Financial Times. <https://www.ft.com/content/fbad4462-5ed8-4f75-80d7-79459607277c>

Remerciements

Le bureau rapproché de l'AMRI de l'année universitaire 2021-2022 étant à l'initiative de ce projet mérite nos plus sincères remerciements. Nous remercions par ailleurs le bureau actuel, à savoir Julie Pouzol et Pauline Piard, toutes deux coprésidentes, Victor Farrugia, notre trésorier, ainsi que notre secrétaire Laurie Galland pour leur soutien dans le maintien et le développement de cette revue.

Cette édition a été créée de toutes pièces par des étudiants engagés et motivés pour produire un travail sérieux et approfondi. C'est pourquoi nous souhaitons également remercier Lény Royer-Perrussel, Julien Durand, Jilani Larnaout, Jade Hin-Cellura, Mathilde Gourgeon, Louise Lecomte, Pauline Legentil-Sailly, Marie-Clarte de Scorraïlle et Oleksandr Konovalenko

Nous adressons un grand merci à Louna Proniaev, Émilie Sterna et Marie-Clarté de Scorraïlle à qui nous devons tout le travail de mise en page et d'édition.

Enfin, nous tenons à remercier Louise Chesnais et Camille Dults, responsables communication de l'AMRI, pour la gestion des réseaux et des publications de la revue.

Notre petite structure a nécessité un engagement important et répété de la part de toute l'équipe, qui témoigne de son implication et de sa volonté de vous proposer, chers lecteurs et chères lectrices, une lecture agréable et de qualité.

Ainsi, nous tenons à remercier tout le monde pour le travail effectué, et nous vous donnons rendez-vous dans un mois pour notre prochaine édition !

Rédacteurs en chef

MATISSE DORMOY, JASMINE DJENNANE & MATHILDE ARROUART